

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Les Frères MENTOURI-Constantine 1
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Lettres et Langue Française

Polycopié présenté par M. BOUSSEBAT Omar, Maître de conférences B

L'intitulé du cours
Phonétique articulatoire
Niveau : Master 1
Spécialité : Linguistique et langues appliquées (L.L.A.)

Année universitaire : 2018/2019

Table des matières:

Introduction.....	04
Première partie : Cours magistraux.....	06
I. Les parties de la linguistique (la phonétique en est une partie).....	07
II. La distinction entre la phonétique et la phonologie.....	10
III. Les branches et les sous-branche de la phonétique.....	13
IV. Les voyelles.....	16
V. Les consonnes.....	20
VI. Les glides (les semi-voyelles ou semi-consonnes).....	25
VII. La transcription phonétique (la transcription en A.P.I).....	27
VIII. Le schwa (le chva).....	34
IX. L'hiatus.....	36
X. La liaison.....	39
XI. L'enchaînement.....	43
Deuxième partie : Travaux dirigés (TD).....	45
I. Travaux dirigés relatifs à la distinction entre la phonétique et la phonologie avec leurs corrigés.....	46
II. Travaux dirigés ayant trait aux voyelles avec leurs corrigés.....	49
III. Travaux dirigés relatifs aux consonnes avec leurs corrigés.....	53
IV. Travaux dirigés se rapportant aux glides avec leurs corrigés.....	60
V. Travaux dirigés en rapport avec la transcription phonétique (avec la transcription en A.P.I) avec leurs corrigés.....	64
VI. Travaux dirigés relatifs au schwa avec leurs corrigés.....	74
VII. Travail dirigé ayant trait à l'hiatus avec son corrigé.....	80
VIII. Travaux dirigés se rapportant à la liaison avec leurs corrigés.....	82

IX. Travaux dirigés relatifs à l'enchaînement avec leurs corrigés.....	87
Conclusion.....	96
Bibliographie.....	98

Introduction

Introduction :

Ce travail, présenté pour passer au grade de Maître de conférences A (M.C.A), comprend les activités pédagogiques enseignées en Phonétique articulatoire, un module qui se fixe pour objectifs de faire découvrir aux étudiants les parties de la linguistique, d'attirer leur attention sur la nécessité de faire la distinction entre la phonétique et la phonologie, de leur permettre d'avoir une idée sur les branches et les sous-branches de cette science, de leur faire comprendre que les unités minimales non-distinctives, les phones, dont s'occupe la phonétique, diffèrent des phonèmes, les segments de base étudiés en phonologie, dont la fonction est de modifier le sens des unités de la première articulation du langage humain qui se nomment les monèmes. Les cours relevant de l'unité d'enseignement à laquelle nous nous intéressons s'assignent, également, pour buts de donner aux apprenants l'occasion de déceler les organes de la parole, les classes des sons. Au terme de la séance réservée à la transcription phonétique (à la transcription en A.P.I), ils seront capables de passer de la graphie à la phonie et vice-versa.

Le cours réservé au schwa (au chva) a pour buts de permettre aux étudiants d'avoir une idée sur les différentes appellations de cette voyelle orale, de leur rappeler que l'absence de son articulation n'a aucun impact sur la compréhension du message verbal. Néanmoins, l'enseignant du module de Phonétique articulatoire doit attirer leur attention sur la nécessité de la réaliser pour éviter une suite de plusieurs consonnes.

L'objectif de celui qui s'intitule : «l'hiatus» est de faire connaître aux apprenants les procédés utilisés pour le contourner (pour contourner l'hiatus), ceux dont on fait usage afin que deux voyelles ne se rencontrent pas, soit à l'intérieur d'un mot, soit entre deux mots qui se suivent dont le premier se termine par une voyelle et le second commence par une autre.

Le cours destiné à la liaison se donne pour objectifs de fournir aux étudiants l'occasion de découvrir ses différents types (la liaison obligatoire, la liaison facultative, la liaison interdite et la liaison fautive), d'attirer leur attention sur le fait de ne pas confondre ce type de sandhi avec un autre type qui s'appelle l'enchaînement.

Le choix du module de Phonétique articulatoire est en rapport avec nos années d'exercice au sein du département de Lettres et Langue Française de l'Université Les Frères MENTOURI-Constantine 1. Nous l'assurons aux étudiants du Master 1, inscrits dans l'option Linguistique et langues appliquées, dont l'ancienne appellation est Phonétique et phonologie, il y a de cela six ans.

Pour élaborer les cours magistraux, préparer les travaux dirigés (TD), nous nous sommes appuyé sur des références, dont les noms d'auteurs et les intitulés figurent en page consacrée à la bibliographie, à la fin de ce modeste travail.

Le présent polycopié contient deux parties : la première est celle des cours, la seconde est celle des travaux dirigés (TD).

Première partie :

Cours magistraux

Cours n° 1 :

Module : Phonétique articulatoire

L'intitulé du cours : Les parties de la linguistique

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Le plan du cours :

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

II.1. La définition de la linguistique

II.2. L'objet de la linguistique

II.3. Les branches de la linguistique

I. Les objectifs du cours :

Au terme de la séance, les étudiants seront en mesure de définir la linguistique, de déterminer son objet d'étude et de faire la distinction entre ses branches.

II. Le contenu du cours :

II.1. La définition de la linguistique :

La linguistique est «*l'étude scientifique du langage humain.*» (MARTINET, A. 1970 : 1). En sciences dites «expérimentales», une étude scientifique, qui se fait in vitro(en laboratoire), se base sur l'observation et l'expérimentation. En sciences humaines, elle s'appuie sur l'observation des faits. Une étude scientifique s'oppose à une étude prescriptive qui repose sur la logique, la science «*qui se fixe pour objet l'étude, surtout formelle, des normes de la vérité.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1299).

II.2. L'objet de la linguistique :

L'objet de cette science sociale est le langage humain qui correspond au langage articulé. La parole se nomme ainsi car seul l'être humain est capable d'utiliser ce moyen de communication pour extérioriser ses idées. «*Le langage est la faculté propre à l'homme d'exprimer ou de communiquer sa pensée par un système de signes vocaux.*» (Dictionnaire Larousse, 2005 : 239).

Les autres types, le langage olfactif, le langage tactile, le langage visuel, le langage auditif et le langage gustatif, sont là pour seconder le langage humain.

Si l'être humain se sert d'un système de signes pour faire sortir sa pensée, ses sentiments, les animaux utilisent un ensemble de signaux qui correspondent à des cris ou à des gestes. Selon BENVENISTE, E. (1966 : 56-62), le langage humain, à l'opposé de la communication animale, fait appel à l'imagination et à la créativité. En s'appuyant sur les travaux du zoologiste autrichien, Karl Von FRISH, réalisés sur des abeilles, le linguiste français rejette l'expression de langage animal. Il lui préfère celle de communication animale pour la simple raison que cet insecte, qui exécute des danses pour indiquer le lieu de la nourriture (du pollen) ; la distance par rapport à la ruche, ne connaît pas le dialogue, la caractéristique principale du langage humain. En partant de l'idée qu'il n'y a pas de langage sans voix, nous disons que l'abeille, à l'instar de tous les animaux, ne dispose pas de l'appareil phonateur (phonatoire). D'après lui, le langage et la pensée, qui sont intimement liés, distinguent l'homme de l'animal. Ceux qui se servent du langage animal sont les fabulistes dont les personnages, généralement des animaux, parlent.

II.3. Les branches de la linguistique :

II.3.1. La phonétique :

La phonétique est la partie de la linguistique qui «étudie les sons du langage dans leur réalisation concrète, indépendamment de leur fonction linguistique.» (DUBOIS, J., et.al. 1973 : 373). En d'autres termes, il s'agit de «la science de la face matérielle des sons du langage humain.» (TROUBETZKOY, N., 1967 : 430).

II.3.2. La phonologie :

La phonologie est la branche de la linguistique qui «a pour but de repérer les unités phoniques distinctives de la langue, celles qui ont une fonction, et de les classer. Ces unités sont les phonèmes. » (GARDES-TAMINE, J., 2008 : 13).

II.3.3. La syntaxe :

Il s'agit de la partie de la linguistique qui «étudie la fonction des mots dans la phrase et leur construction (leur ordre dans l'énoncé).» (LAGANE, R. et. al. 1976 : 12).

II.3.4. La morphologie :

La morphologie est «l'étude des diverses formes que peuvent prendre les mots (singulier, pluriel, masculin et féminin, temps des verbes, dérivés, composés, etc.).» (Ibid.).

II.3.5. Le lexique :

Le lexique est la branche de la linguistique «*qui étudie les mots et les relations qu'ils ont entre eux.*» (Ibid.).

II.3.6. La sémantique :

Il est question de la partie de la linguistique «*qui s'intéresse au sens des mots et à celui des énoncés.*» (Ibid.).

II.3.7. La pragmatique :

C'est la branche de la linguistique «*qui étudie les caractéristiques d'utilisation du langage (les motivations psychologiques des locuteurs, les réactions des interlocuteurs, les types de discours, l'objet de discours, etc.)*» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 388).

II.3.8. La rhétorique :

On appelle rhétorique «*l'étude des propriétés du discours (on parle aussi d'analyse de discours). La rhétorique comporte, en particulier, l'étude des trois composantes essentielles du discours : thèmes et arguments, arrangement des parties, choix et disposition des mots.*» (Ibid.).

Cours n° 2 :

Module : Phonétique articulatoire

L'intitulé du cours : La distinction entre la phonétique et la phonologie

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Le plan du cours :

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

II.1. La phonétique

II.1.1. L'étymologie du terme de phonétique

II.1.2. La définition de la phonétique

II.2. La phonologie

II.2.1. La définition de la phonologie

II.3. Des exemples se rapportant à la différence entre la phonétique et la phonologie

II.4. Remarques

I. Les objectifs du cours :

Le cours se fixe pour objectifs de faire comprendre aux étudiants que la phonétique n'est pas la phonologie, que les unités minimales étudiées en phonétique diffèrent de celles auxquelles s'intéresse la phonologie.

II. Le contenu du cours :

II.1. La phonétique :

II.1.1. L'étymologie du terme de phonétique :

Etymologiquement, le terme de phonétique est d'origine grecque, il dérive de «*phônētikos, dont l'élément phônē signifie son.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1661).

II.1.2. La définition de la phonétique :

En nous appuyant sur la filiation grecque du terme, nous disons que la phonétique est la partie de la linguistique qui «étudie les unités minimales non-pertinentes du langage humain, celles qui ne modifient pas le sens des monèmes.» (GARDES-TAMINE, J., 2008 :9).

II.2. La phonologie :

II.2.1. La définition de la phonologie :

Il s'agit de la branche de la linguistique qui s'occupe «des unités minimales de la langue dont le rôle est de distinguer le sens des unités de la première articulation du langage humain, les monèmes. C'est pourquoi la phonologie se nomme la phonétique fonctionnelle.» Ibid., p.13).

II.3. Des exemples se rapportant à la différence entre la phonétique et la phonologie :

Le premier exemple est celui de la prononciation du verbe du premier groupe "ramener" avec les trois variantes du phonème /r/. Le phonologue ne tient pas compte de l'articulation [ram(ə)ne] avec le [r] roulé (apical, bourguignon, marseillais), de la prononciation [ram(ə)ne] avec le [R] dit : «grasseyé», de la réalisation [xam(ə)ne] avec le [x] fricatif, dit :«parisien», pour la simple raison qu'elles ne modifient pas le sens. La phonologie intervient là où il y a un changement de sens. Les trois variantes auxquelles nous avons affaire ont trait à des prononciations individuelles ou régionales. Nous parlons de réalisations individuelles car les usagers du français n'articulent pas tous de la même manière. Si nous prenons comme exemple les locuteurs algériens, les hommes, en majorité, ont l'habitude de se servir du [r] roulé (apical). La gent féminine, quant à elle, fait usage du [R] grasseyé ou du [x]fricatif, dit : «parisien». Concernant les réalisations régionales, le [r] roulé (apical, bourguignon, marseillais), comme son nom l'indique, est utilisé, dans le midi de la France, notamment à Marseille, en Bourgogne, en Pyrénées et en Corrèze. Le [x] fricatif, dit : «parisien» est employé en Ile-de-France (en région parisienne).

Le second exemple concerne les sons [b] et [v], en kabyle. Dans cette variété du berbère, lorsqu'un locuteur parle du père, il réalise [babab] ou [vava] sans aucune altération du sens. Il s'agit de deux unités minimales non-distinctives (non-pertinentes) auxquelles s'intéresse la phonétique. Cependant, en français, le [b] et le [v] permettent d'opposer les mots "beau et veau", "boire et voir". Ce sont deux phonèmes étudiés en phonologie.

II.4. Remarques :

- a. La phonétique est une science ancienne, dont la naissance remonte à l'antiquité grecque. La phonologie a vu le jour, en 1928 avec les travaux du Cercle linguistique de Prague : Roman JAKOBSON et Nikolaï TROUBETZKOY ont été les premiers à parler des oppositions phonologiques.
- b. En phonétique, les phones doivent être placés entre crochets droits.
- c. Lorsque les unités minimales ne se mettent pas entre crochets droits, nous parlons de graphèmes, les plus petites unités minimales distinctives de l'écriture.
- d. En phonologie, les unités de base pertinentes, les phonèmes, sont placées entre barres obliques.
- e. La phonologie repose sur les termes de "pertinence" et d'"opposition". Le premier est défini ainsi : «*c'est la propriété qui permet à un phonème, à un trait phonologique, d'assurer une fonction distinctive dans une langue donnée, en s'opposant aux autres unités de même niveau. Il n'y a plus pertinence quand l'unité considérée perd cette fonction distinctive.*» (DUBOIS, J. et al. 1973 : 370).

Le second, celui d'opposition, est «*la différence entre deux unités distinctives. C'est une différence phonique qui a une valeur linguistique.*» (Ibid.).

Notons que l'opposition phonologique est représentée par l'abréviation vs, qui se lit versus. C'est une préposition qui signifie, en latin, «*contre et en français opposé à, par opposition à.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2378).

L'opposition phonologique s'appuie sur le terme de commutation qui consiste à «*substituer un phonème à un autre sur l'axe paradigmatique.*» (DUBOIS, J. et al. 1973 : 368).

e. En phonologie, deux mots qui sont distincts sur le plan sémantique et dont les signifiants ne diffèrent que par un seul phonème constituent une paire minimale.

Exemples relatifs à la paire minimale :

1. /f/ vs /v/ sont deux phonèmes dans /fwar/ et /vwar/. Foire et voir constituent une paire minimale.
2. /p/ vs /b/ sont deux phonèmes dans /par/ et /bar/. Par et barre forment une paire minimale.
3. /s/ vs /z/ sont deux phonèmes dans /sɔn/ et /zɔn/. Sonne et zone constituent une paire minimale.

/ʃ/ vs /ʒ/ sont deux phonèmes dans /ʃer/ et /ʒer/. Cher et gère forment une paire minimale.

Cours n°3 :

Module : Phonétique articulatoire

L'intitulé du cours : Les branches et les sous-branches de la phonétique

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Le plan du cours :

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

II.1. Les branches de la phonétique

II.1.1. La phonétique physiologique et articulatoire

II.1.2. La phonétique acoustique ou physique

II.1.3. La phonétique auditive (perceptive)

II.2. Les sous-branches de la phonétique

I. Les objectifs du cours :

Le cours se fixe pour objectifs de faire découvrir aux étudiants les branches et les sous-branches de la phonétique, les organes de la parole, de déterminer l'objet d'étude de chaque branche.

II. Le contenu du cours :

II.1. Les branches de la phonétique :

La phonétique, comme partie de la linguistique, comprend les branches suivantes :

II.1.1. La phonétique physiologique et articulatoire :

Elle s'intéresse «à la description et au fonctionnement de l'appareil phonateur humain lors de l'émission du message vocal, à la façon dont se réalisent les sons par les organes de la parole et à leur classement.» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 50).

II.1.1.1. Les organes de la parole :

L'appareil phonatoire comprend les organes suivants :

Le nez, la cavité buccale renfermant en son sein la langue qui se compose de trois parties : la partie sommitale se nomme l'apex (le bout ou la pointe de la langue), la partie

centrale s'appelle le dos de la langue, la partie postérieure est la racine de la langue. Nous avons, également, à l'intérieur du canal buccal, le palais, la partie supérieure, qui le sépare des fosses nasales, qui comporte, à son tour, le palais dur et le palais mou (le voile du palais) dont relève la luette uvula, «*la saillie médiane, charnue, allongée, du bord postérieur du voile du palais, qui contribue à la fermeture de la partie nasale du pharynx lors de la déglutition.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1309).

Il contient, aussi, les incisives «*chacune des dents de devant.*» (Dictionnaire Larousse, 2005 : 217), les alvéoles «*cavités au bord des maxillaires où sont implantées les racines des dents.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 66), les lèvres, le pharynx «*conduit musculo-membraneux qui constitue un carrefour des voies digestives et respiratoires, entre la bouche et l'œsophage d'une part, les fosses nasales et le larynx d'autre part.*» (Ibid., p. 1657), l'œsophage «*partie de l'appareil digestif, canal musculo-membraneux qui va du pharynx à l'estomac.*» (Ibid., p. 1523), le larynx «*organe creux situé à l'extrémité supérieure de la trachée, qui se compose de cinq cartilages reliés entre eux et qui constitue, par son rôle de vibrateur, l'organe vocal principal.*» (Ibid, p. 1262), les cordes vocales «*les replis musculaires jumeaux situés de part et d'autre du larynx, dont la tension et les mouvements déterminent l'émission sonore.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 474), la glotte «*l'orifice du larynx délimité par les cordes vocales, dont l'ouverture ou la fermeture contrôle le débit d'air expiré.*» (Ibid., p. 1025) et les poumons.

II.1.2. La phonétique acoustique ou physique :

Elle étudie «*la nature physique du message vocal indépendamment de ses conditions de production et de réception.*» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 7).

Les paramètres physiques auxquels s'intéresse cette partie de la phonétique sont les suivants :

La durée d'un son est «*son extension dans le temps.*» (Ibid., p.169).

L'amplitude de l'onde vocale est «*l'écart entre le point de repos des particules d'air vibrant et le point extrême qu'elles atteignent dans leur mouvement.*» (Ibid., p.29).

La hauteur permet de «*distinguer un son aigu d'un son grave.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert ; 1995 : 1077).

L'intensité, qui se mesure en watts par centimètre carré, donne la possibilité de «*distinguer les syllabes plus fortes (accentuées) des syllabes plus faibles (atones).*» (DU BOIS, J. et. al. 1973 : 264).

La fréquence d'un son, qui se calcule en cycles/seconde ou hertz, est «*le nombre de cycles accomplis par l'unité de temps.*» (Ibid., p.223).

Le timbre est «*la qualité spécifique d'un son, qui permet, par exemple, de distinguer un [a] antérieur d'un [a] postérieur, un [e] mi-fermé d'un [ɛ] mi-ouvert.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2253).

La phonétique acoustique utilise des instruments comme l'analyseur de mélodie et le spectrographe.

II.1.3. La phonétique auditive (perceptive) :

Elle étudie «*la façon dont les sons sont perçus par l'organe de l'ouïe.*» (Ibid., p.156).

II.2. Les sous-branches de la phonétique :

Outre les branches dont nous venons de parler, la phonétique comprend les sous-branches suivantes :

La phonétique descriptive, qui «*étudie les particularités phonétiques d'une langue.*»(Ibid., p. 161).

La phonétique évolutive ou historique, qui s'intéresse «*aux changements phonétiques d'une langue.*» (Ibid.).

La phonétique normative, qui «*prescrit les règles de la bonne prononciation d'une langue.*» (Ibid.).

La phonétique expérimentale ou instrumentale, qui «*utilise des appareils destinés à compléter et à enrichir le témoignage de l'oreille et de l'observation directe dans l'étude du processus de formation et de perception de la voix.*» (DUBOIS, J. et. al. 1973 : 374).

Cours n°4 :

Module : Phonétique articulatoire

L'intitulé du cours : Les voyelles

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Le plan du cours :

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

II.1. La distinction entre le phone, le phonème, le graphème et le morphème (rappel)

II.2. L'étymologie du terme de voyelle

II.3. La définition de la voyelle

II.4. La représentation schématique des voyelles

II.5. Remarques

II.6. Le trapèze vocalique

I. Les objectifs du cours :

A l'issue du cours, les étudiants seront capables de faire la différence entre les phones, les phonèmes, les graphèmes et les morphèmes, d'établir le classement des voyelles selon l'aperture, la position de la langue dans la cavité buccale, la forme des lèvres et la voie d'échappement du souffle expiratoire.

II. Le contenu du cours :

II.1. La distinction entre les phones, les phonèmes, les graphèmes et les morphèmes (rappel) :

En guise de rappel, nous avons découvert, lors de la séance réservée à la distinction entre la phonétique et la phonologie, que le phone est l'unité minimale non-pertinente du langage humain à laquelle s'intéresse le phonéticien, que le phonème est le segment de base non-distinctif dont s'occupe le phonologue, celui dont la fonction est de modifier le sens des monèmes. C'est la raison pour laquelle la phonologie est appelée la phonétique fonctionnelle.

Concernant le graphème, il s'agit de «*la plus petite unité distinctive de l'écriture, lettre ou groupe de lettres correspondant à un phonème.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1041).

Le morphème, chez André MARTINET, dans son ouvrage qui s'intitule «*Eléments de linguistique générale*», est «*le monème grammatical*» (MARTINET, A., 2008 : 4).

Notons que le terme de «morphème» est l'équivalent de celui de «grammème» (POT-TIER, B., 1962 : 239).

A l'opposé du phone, du phonème et du graphème, le morphème est porteur de sens (il est doté d'un sens).

II.2. L'étymologie du terme de voyelle :

Etymologiquement, le terme de voyelle est d'origine latine, il dérive «*de vocalis qui signifie voix*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2418).

Le terme de voix est défini ainsi : il s'agit de «*l'ensemble des sons produits par la vibration des cordes vocales.*» (Ibid., p. 2410).

La voix s'emploie comme synonyme de voyelle car toutes les voyelles du français sont sonores ou voisées : lors de leur articulation, les cordes vocales se meuvent (elles bougent).

II.3. La définition de la voyelle :

La voyelle est «*un son sonore, dont la production est accompagnée de vibration des cordes vocales. De plus, on parle d'un son pur car lors de sa réalisation, l'air ne rencontre aucun obstacle sur son passage dans la cavité buccale et les fosses nasales.*» (GARDES-TAMINE, J., 2008 :9).

II.4. La représentation schématique des voyelles :

Les voyelles sont, habituellement, représentées «*par une figure géométrique, appelée le trapèze vocalique*» (LEON, M., et LEON, P., 2004 : 21). Elle comprend deux axes : l'un est vertical, l'autre est horizontal. Le premier indique l'aperture, «*l'ouverture du chenal buccal pendant l'émission d'un phonème.*» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 39).

L'aperture permet de scinder les voyelles du français en voyelles fermées ou hautes «*qui sont produites avec les mâchoires serrées et une position haute de la langue, c'est-à-dire avec la langue qui se rapproche du palais sans gêner l'écoulement de l'air (ex. [u])*», en voyelles mi-fermées ou mi-hautes «*qui se réalisent avec les mâchoires qui se desserrent et une position un peu plus basse de la langue (ex. [o])*», en

voyelles mi-ouvertes ou mi-basses «*qui s'articulent avec les mâchoires qui se desserrent encore et la langue qui s'abaisse (ex. [ɛ])*», en voyelles ouvertes ou basses «*qui se prononcent avec les mâchoires qui s'ouvrent et une position basse de la langue, de sorte que le chenal buccal est ouvert (ex. [a]).*» (Ibid. p.351).

Le second, l'axe horizontal du trapèze vocalique, indique, en premier lieu, la position de la langue dans la cavité buccale : la voyelle est antérieure lorsqu'elle «*se réalise avec la masse de la langue qui s'avance dans la partie antérieure de la bouche, comme elle s'élève en même temps vers le palais dur. Une voyelle antérieure est dite, aussi, palatale parce qu'elle est produite au niveau du palais dur, des dents ou des lèvres (ex. [e]).*» (Ibid., p.36). La voyelle postérieure est «*celle dont le point d'articulation se trouve en arrière de la cavité buccale (ex. [ɔ]).*» (Ibid., p.386).

En deuxième lieu, l'axe horizontal indique la forme des lèvres : la voyelle est arrondie ou labiale quand elle «*se réalise avec l'arrondissement des lèvres, avec les lèvres projetées vers l'avant comme pour siffler (ex. [y]).*» (Ibid., p.48). Une voyelle non-arrondie ou écartée est «*celle qui s'articule avec les lèvres tendues, avec les lèvres écartées comme pour rire (ex. [i]).*» (Ibid., p.341).

Il indique, en troisième lieu, la voie d'échappement du souffle expiratoire : une voyelle *orale* «*se réalise par une élévation du voile du palais qui détermine la fermeture des fosses nasales et l'écoulement de l'air expiratoire à travers la cavité buccale (ex. [ɸ]).*» (Ibid., p. 348).

Une voyelle nasale est «*un phonème caractérisé du point de vue articulatoire par l'écoulement d'une partie de l'air issu du larynx à travers les fosses nasales grâce à l'abaissement de la luette (ex. [œ]).*» (Ibid., p.332).

II.5. Remarques :

- a. Il existe une voyelle centrale, neutre, qui se nomme le schwa ou le [ə] caduc.
- b. Le système phonologique du français comprend 16 voyelles, dont 12 orales et 4 nasales.
- c. Les voyelles orales sont les suivantes : [y], [u], [i], [e], [o], [ø], [ə], [ɛ], [ɔ], [œ], [ɑ] et [a].
- d. Les voyelles nasales sont les suivantes : [œ̃], [ɛ̃], [œ̃̃] et [ɑ̃].

II.6. Le trapèze vocalique :

Fermées antér. non-arr.antér. arr. centrale postér. non-arrondies postér. arrondies

[i]	[y]	[u]
Mi-fermées [e]	[ø]	[o]
Mi-ouvertes [ɛ] [œ]	[œ] [ɔ̃]	[ɔ] [ɔ̃]
Ouvertes [a]	[ɑ] [ã]	

Cette figure représente «le trapèze vocalique» (LEON, M., et LEON, P., 2004 : 25)

Cours n° 5 :

Module : Phonétique articulatoire

L'intitulé du cours : Les consonnes

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Le plan du cours :

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

II.1. L'étymologie du terme de consonne

II.2. La définition de la consonne

II.3. Le classement des consonnes

II.3.1. Le mode d'articulation

II.3.2. Le point d'articulation

I. Les objectifs du cours :

Au terme de la séance, les étudiants seront en mesure de distinguer entre les voyelles et les consonnes, d'établir le classement des consonnes selon le mode et le lieu d'articulation.

II. Le contenu du cours :

II.1. L'étymologie du terme de consonne :

Etymologiquement, le terme de consonne est d'origine latine ; il dérive de «*consona* qui signifie dont le son se joint à.» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 450). En partant de là, nous disons que la consonne est un son qui accompagne un autre se nommant la voyelle. En d'autres termes, il s'agit d'un son qui ne fonctionne pas seul, il fonctionne avec une voyelle. C'est un phonème qui ne peut à lui seul constituer une syllabe : pour qu'il y ait une syllabe, la présence de la voyelle est indispensable. Elle est considérée comme le noyau (le centre) de la syllabe.

II.2. La définition de la consonne :

La consonne est «*un son comportant une obstruction, totale ou partielle, en un ou plusieurs points du conduit vocal.*» (DUBOIS, J. et al. 1973 : 116). Autrement dit, il est

question d'un son du langage humain qui se réalise avec un passage de l'air presque fermé (avec une constriction) ou complètement fermé (avec une occlusion).

II.3. Le classement des consonnes :

En phonétique du français, les consonnes sont classées en fonction du mode et du point d'articulation.

II.3.1. Le mode d'articulation :

C'est la façon dont se réalise une consonne. Il concerne, en premier lieu, la sonorité (le voisement ou la résonance) : les consonnes se répartissent en consonnes sonores ou voisées, dont la production comprend la vibration des cordes vocales, et en consonnes sourdes ou non-voisées, dont la prononciation ne fait pas intervenir leur vibration. Les consonnes sonores ou voisées sont les suivantes :

[b], [m], [d], [n], [g], [ŋ], [ɳ], [v], [z], [ʒ], [r], [ʀ], [χ] et [l].

Les consonnes sourdes ou non-voisées sont les suivantes :

[p], [t], [k], [f], [s] et [ʃ].

Le mode d'articulation concerne, en deuxième lieu, la voie d'échappement du souffle expiratoire : la consonne est orale lorsqu'elle se réalise avec une élévation du voile du palais, ce qui provoque la fermeture des fosses nasales et l'air s'échappe à travers la cavité buccale. Elle est nasale quand elle s'articule avec l'abaissement du voile du palais, ce qui permet à l'air expiratoire de passer par le nez en même temps que par la bouche.

Il concerne, en troisième lieu, la façon dont le passage de l'air est obstrué : lorsque la consonne se prononce avec un passage de l'air totalement fermé, pendant un bref instant, elle est dite : «occlusive». Elle s'appelle ainsi car elle est produite avec une occlusion, la fermeture complète et momentanée de la cavité buccale, suivie par une ouverture : la bouche s'ouvre et l'air sort brusquement. Une occlusive se nomme, également, une explosive en raison du bruit d'explosion que l'on entend au terme de l'occlusion. Quand la consonne se prononce avec une constriction (un rétrécissement) du chenal buccal, elle s'appelle une constrictive (une fricative ou une spirante). Le resserrement de la bouche, qui entraîne sur le plan auditif un bruit de friction ou de sifflement, est dû au passage difficile de l'air à travers les parois de la cavité buccale.

II.3.2. Le point d'articulation :

Il permet de situer (localiser) exactement le lieu (la zone) où s'effectue la réalisation d'une consonne.

II.3.2.1. Les bi-labiales :

Etymologiquement, le terme de bi-labiales est de souche latine, il est constitué de deux éléments : le premier, bi-, vient «du latin *bis* qui signifie deux.» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 216). Le second, labiales, dérive «du latin *labium*, dont le sens est lèvres.»(Ibid., p. 1248).

En partant de là, nous disons que les bilabiales sont des occlusives qui se prononcent avec les deux lèvres. Elles sont produites avec la fermeture complète et momentanée de la cavité buccale, suivie par une ouverture : la bouche s'ouvre et l'air expiratoire sort brusquement et l'on entend un bruit qui se nomme l'explosion. C'est pourquoi les bi-labiales sont des explosives. Il existe deux bi-labiales orales, le [p], le [b], et une bilabiale nasale, le [m].

II.3.2.2. Les apico-dentales :

Une apico-dentale est une occlusive qui se réalise «avec l'apex de la langue (la pointe de la langue) contre les dents.» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 41).

Les apico-dentales sont les suivantes : le [t], le[d], deux consonnes orales, et le [n], une consonne nasale.

II.3.2.3. Les dorso-vélaires :

Une dorso-vélaire est une occlusive qui se prononce «avec le dos de la langue contre le voile du palais.» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 679).

Il existe deux consonnes dorso-vélaires orales, le [k], le [g], et une dorso-vélaire nasale, le [ŋ], qui correspond au trigramme «ing». Cette dernière consonne est présente dans les anglicismes (les emprunts à l'anglais).

II.3.2.4. Les dorso-palatales :

Une dorso-palatale est une *occlusive* qui s'articule «avec une élévation du dos de la langue contre le palais dur.» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 329).

Une dorso-palatale se nomme, également, une consonne mouillée car «elle produit pendant l'émission un son analogue à [j].» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1446).

Il n'y a qu'une seule dorso-palatale nasale, le [ɲ], qui correspond à la graphie «gn».

II.3.2.5. Les labio-dentales :

Une labio-dentale est une constrictive (une fricative ou une spirante) «*dont l'articulation comporte un rapprochement ou un contact de la lèvre inférieure et des incisives supérieures.*»(DUBOIS, J. et.al. 1973 : 273).

Notons que lors de la réalisation d'une labio-dentale, on fait sortir l'air de la bouche.

Les labiodentales sont les suivantes : [f] et [v].

II.3.2.6. Les apico-alvéolaires :

Une apico-alvéolaire est une constrictive qui s'articule «*avec la pointe de la langue contre les alvéoles.*» (Ibid., p.41).

Les apico-alvéolaires sont les suivantes : [l] et [r].

II.3.2.7. Les apico-dentales :

Une apico-dentale est une constrictive qui se prononce «*avec la pointe de la langue contre les dents.*» (Ibid., p.41).

Les apico-dentales sont les suivantes : [s] et [z]. Ces deux fricatives se nomment, aussi, les sifflantes en raison du bruit de sifflement qui caractérise leur réalisation.

II.3.2.8. Les pré-palatales :

Une pré-palatale est une constrictive «*articulée au niveau de la partie antérieure du palais dur avec la pointe ou le dos de la langue.*»(Ibid., p. 390).

Il existe deux pré-palatales, le [ʃ] et le [ʒ]. Les pré-palatales s'appellent, également, les chuintantes, à cause du bruit de chuintement qui caractérise leur production. Ce sont deux consonnes arrondies ou labiales, articulées avec les lèvres projetées vers l'avant comme pour siffler.

II.3.2.9. Les dorso-uvulaires :

Une dorso-uvulaire est une constrictive «*réalisée par le contact ou le rapprochement de l'extrémité du voile du palais ou luette (en latin uvula) contre la partie postérieure du dos de la langue.*» (Ibid., p. 505).

Les dorso-uvulaires sont les suivantes :

Le [χ] fricatif dit «parisien, s'articulant «*avec la partie postérieure du dos de la langue qui forme un rétrécissement du passage de l'air contre la luette.*» (Ibid.).

Le [R] dit «grasseyyé» produit «*par la vibration de la luette contre la partie postérieure du dos de la langue.*» (Ibid., p.240).

Remarques :

- a. Le [r] apical (roulé), le [R] grasseyyé et le [χ] fricatif dit «parisien» sont des variantes du phonème /r/.
- b. Le [r] apical (roulé) et le [R] grasseyyé sont deux vibrantes. Le premier se prononce avec la vibration de l’apex de la langue contre les alvéoles. Le second s’articule avec la vibration de la luette contre la partie postérieure du dos de la langue.

Cours n° 6 :

Module : Phonétique articulatoire

L'intitulé du cours : Les glides (les semi-voyelles ou semi-consonnes)

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Le plan du cours :

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

 II.1. La définition du terme de glides

 II.2. Les raisons à l'origine de l'appellation semi-voyelles

 II.3. Les causes qui sont derrière la dénomination semi-consonnes

 II.4. Les mots se réalisant avec le glide yod [j]

 II.5. Ceux s'articulant avec le glide ué [ɥ]

 II.6. Ceux se prononçant avec le glide oué ou digamma [w]

I. Les objectifs du cours :

A l'issue de la séance, les étudiants seront capables de faire la différence entre les trois classes des phones, les voyelles, les consonnes et les glides. Ils seront en mesure de distinguer entre les mots se réalisant avec le [j], ceux s'articulant avec le [ɥ] et ceux se prononçant avec le [w].

Le cours se fixe pour objectif de leur faire découvrir les raisons qui sont à l'origine de la dénomination semi-voyelles, celles qui sont derrière l'appellation semi-consonnes.

II. Le contenu du cours :

II.1. La définition du terme de glides :

«*Le terme de glides, emprunté à la phonétique anglaise, désigne les phonèmes appelés traditionnellement et avec une grande imprécision semi-consonnes ou semi-voyelles. Ces phonèmes, comme le [j] de [pje] «pied», le [w] de [wi] «oui», le [ɥ] de [nɥi] «nuit», constituent une classe de phonèmes au même titre que les consonnes et les voyelles, caractérisés par le fait qu'ils ne sont ni vocaliques, ni consonantiques.*» (DUBOIS, J. et. al. 1973 : 233).

II.2. Les raisons à l'origine de l'appellation semi-voyelles :

Les glides se nomment les semi-voyelles car ils ont les traits articulatoires des voyelles : ils sont très fermés, plus fermés que les voyelles auxquelles ils correspondent, le [j] correspond à la voyelle [i], le [ɥ] renvoie à la voyelle [y] et le [w] à la voyelle [u], ils sont antérieurs ou postérieurs, écartés ou arrondis, oraux, sonores ou voisés.

II.3. Les causes qui sont derrière la dénomination semi-consonnes :

Les glides sont appelés les semi-consonnes parce qu'ils possèdent les traits articulatoires des consonnes : ils sont constrictifs (fricatifs), brefs.

II.4. Les mots se réalisant avec le glide yod [j] :

Le glide yod [j] est présent dans les mots qui s'écrivent avec le graphème «i» suivi d'une voyelle orale ou nasale (ex. «pied» [pjɛ], «union» [ynjɔ̃], «unifier» [ynifje], «camion» [kamjɔ̃]), dans ceux qui contiennent le graphème «y» suivi d'une voyelle (ex. «yacht» [jɔ̃t], «myope» [mjɔ̃p]), dans ceux qui comprennent les graphèmes «ail-aille», «eil-eille», «euil-euille» (ex. «l'ail» [laʃ], «travail» [travaj], «ac-cueil» [akœj], «corail» [kɔraj], «retrouvailles» [r(ə)truvaj], «feuille» [fœj], «écureuil» [ekyrœj], «orgueil» [ɔrgœj], «abeille» [abej], «réveil» [revɛj]), dans certains mots qui s'orthographient avec «ill» (ex. «famille» [famij], «brillant» [brijã], «bille» [bij], «billard» [bijar], «coquille» [kɔkij], «vrille» [vrij]), dans ceux qui comportent la graphie «tion» qui se prononcent [sjɔ̃] (ex. «notion» [nɔsjɔ̃], «potion» [posjɔ̃], «portion» [pɔrsjɔ̃], «attention» [atɔ̃sjɔ̃], «multiplication» [myliplikasjɔ̃]).

II.5. Ceux s'articulant avec le glide ué [ɥ] :

Le glide ué[ɥ] se rencontre dans les mots qui s'écrivent avec le graphème «u» suivi d'une voyelle orale ou nasale (ex. «éternuer» [eternue], «muet» [mɥe], «juin» [ʒɥɛ̃], «puer» [pɥe], «continuation» [kɔ̃tinɥasjɔ̃], «constituer» [kɔ̃stitɥe]).

II.6. Ceux se prononçant avec le oué [w] :

Le glide oué[w] est présent dans les mots qui contiennent le digramme «ou» suivi d'une voyelle orale ou nasale (ex. «oui» [wi], «l'ouïe» [lwi], «Ouagadougou» [*wagadugu], «Ouargla» [*wargla], «Oued-Souf» [*wedsuf], «l'ouest» [lwɛst], «pingouin» [pɛgwɛ]), dans certains mots commençant par «w» (ex. «Wallonie» [*waloni], «Washington» [*wafintɔn], «wi-fi» [wifi]), dans les mots qui s'orthographient avec le digramme «oi» (ex. «loi» [lwa], «roi» [rwa], «foi» [fwa], «moi» [mwa], «trois» [trwa], «voyager» [vwajaze], «danois» [danwa], «suédois» [sqedwa]).

Cours n° 7 :

Module : Phonétique articulatoire

L'intitulé du cours : La transcription phonétique (la transcription en A.P.I)

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Le plan du cours :

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

II.1. La définition de la transcription phonétique

II.2. La cause à l'origine de la création de l'A.P.I

II.2.1. Exemples ayant trait à la non-correspondance de l'écrit à l'oral

II.3. Les classes des phonèmes (rappel)

I. Les objectifs du cours :

Le cours se fixe pour objectifs de faire découvrir aux étudiants les symboles de l'Alphabet phonétique international, de leur faire comprendre qu'au sein de ce système conventionnel, chaque son correspond à un seul signe.

II. Le contenu du cours :

II.1. La définition de la transcription phonétique :

La transcription phonétique d'un énoncé oral est «*la notation, à l'aide d'un alphabet conventionnel, de la séquence des sons phonétiques qui composent cet énoncé.*» (LONCHAMP, F., 2010 : 1).

En d'autres termes, c'est la transcription de la parole au moyen d'un système de signes au sein duquel chaque symbole renvoie à un seul son. Le système dont il est question, appelé l'A.P.I, est conventionnel car les spécialistes conviennent d'utiliser un ensemble de symboles pour noter les unités minimales de l'oral de toutes les langues du monde (il est utilisé internationalement). Notons que les signes dont on fait usage pour représenter les phonèmes du français constituent un sous-ensemble de l'A.P.I.

II.2. La cause à l'origine de la création de l'A.P.I :

Les phonéticiens ont eu l'idée de forger l'A.P.I parce que «*la graphie traditionnelle, utilisant un alphabet de vingt-six lettres, n'est pas suffisante dans la mesure où il y a rarement correspondance entre la représentation orthographique et la prononciation.*» (Ibid.).

Autrement dit, l'A.P.I a été créé car en français, on ne parle pas forcément comme on écrit et on n'écrit pas comme on parle.

II.2.1. Exemples ayant trait à la non-correspondance de l'écrit à l'oral :

Pour étayer nos dires, nous citons les exemples suivants :

Le premier se rapporte au graphème «x» qui correspond à plusieurs réalisations : [ks] dans [taksi], [mikst], [bɔks], [faks] ; [gz] dans [ɛgzersis], [ɛgziʒe], [gzenɔfɔb] ; [s] dans [sis], [dis], [brysel], [osər] ; [z] dans [døzjɛm], [sizjɛm], [dizjɛm].

Le deuxième exemple est celui du verbe faire au présent de l'indicatif à la première personne du pluriel et à l'imparfait de l'indicatif à toutes les personnes : les articulations [fəzɔ̃], [fəzɛ], [fəzjɔ̃] et [fəzje] diffèrent des transcriptions orthographiques «faisons», «faisais», «faisait», «fisaient», «faisions» et «faisiez» (BOUSSEBAT, O., 2016 : 23-24).

II.3. Les classes des phonèmes (rappel) :

En guise de rappel, le système phonologique du français comprend trois classes de phonèmes : les voyelles, les consonnes et les glides (les semi-voyelles ou semi-consonnes).

II.3.1. Les voyelles :

Les voyelles se scindent en voyelles orales et en voyelles nasales.

II.3.1.1. Les voyelles orales :

Le [a] antérieur (ex. ami, arriver, Afrique, bail, Anne, parler).

Le [ɑ] postérieur (ex. âne, crâne, câble, âge, gâteaux, plâtre, lâcher, grâce, en-châsser, pas, gras, tas, verglas, coutelas).

Remarque :

En phonétique du français, la différence entre le [a] antérieur et le [ɑ] postérieur est facilitée par certaines marques graphiques comme la présence de l'accent circonflexe, du «s» graphique, final, qui ne se prononce pas.

Le [e] mi-fermé, correspondant sur le plan graphique à la lettre «é», est présent en syllabe ouverte (en position finale) (ex. né, nez, mangé, allé, marcher, avancer).

Il renvoie, également, à la terminaison du futur simple à la première personne du singulier (ex. je mangerai, je finirai).

Le [ɛ] mi-ouvert, se rapportant sur le plan graphique aux lettres «è» et «ê», se rencontre en syllabe fermée, celle qui se termine par une consonne (ex. mer, mère, fête, bête, pièce, père, nièce, Norvège, Suède, terre, ver, faire, cher, chère, belle).

Il correspond, aussi, aux terminaisons de l'imparfait «ais», «ait», «aient», et à celles du conditionnel présent «rais», «rait» et «raient».

Remarque :

Concernant le présent de l'indicatif des verbes avoir à la première personne du singulier «j'ai», savoir à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier «je sais», «tu sais», «il/elle sait», être à la deuxième et à la troisième personne du singulier «tu es», «il/elle est», faire à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier «je fais», «tu fais», «il/elle fait», il s'articule avec un timbre intermédiaire entre la mi-fermeture et la mi-ouverture.

A propos des déterminants monosyllabiques, «les», «des», «ces», «mes», «tes», «ses», et la conjonction de coordination «et», ils s'articulent avec un timbre intermédiaire entre la mi-fermeture et la mi-ouverture.

Le [o] mi-fermé est présent dans les mots qui s'orthographient avec le graphème «ô», sauf dans «hôpital», dans ceux qui contiennent le «o» placé devant le «s» se prononçant [z], dans ceux s'écrivant avec la même lettre placée devant la graphie «tion» s'articulant [sjɔ̃]. Cette voyelle orale se rencontre en position finale d'un mot. Elle renvoie, également, aux graphèmes «au», «aux» et «eaux» (ex. côtoyer, côté, côtelette, clôturer, rôder, dôme, tôt, chose, rose, cause, dose, oser, métamorphose, notion, caution, potion, émotion, sot, pot, mot, aussi, autrui, gâteaux, château).

Le [ɔ] mi-ouvert se rencontre en syllabe fermée, celle qui se termine par une consonne, en syllabe ouverte initiale ou médiane (ex. gomme, sol, vol, évoluer, soleil, sommaire, vocal, vociférer, volume, vomir, orthographe, ordonnance, orthopédie, orthophonie).

Le [ø] mi-fermé renvoie aux graphèmes «œu» et «eu» en position finale (en syllabe ouverte), au digramme «eu» devant les consonnes [z], [ʒ], [k], [t], [d] ou le groupe consonantique [tr] (ex. ex. vœu, feu, pneu, deux, peu, heureux, heureuse, Maubeuge, meute, pleutre).

Le [œ] mi-ouvert correspond aux graphèmes «eu» et «œu» en syllabe fermée, celle qui se termine par une consonne, un groupe consonantique, ou un glide, à la lettre «u»

dans certains mots d'origine anglaise (ex. leur, peur, meuble, œuvre, veulent, seuil, cœur, bœuf, blush, pick-up, hold-up).

Le [u] correspond au diagramme «ou» (ex. bijou, chou, cou, fou, genou, pou, roue, tout, vous).

Le [y] renvoie à la lettre «u» (ex. au fur et à mesure, dune, fusée, sur, rue, voiture, vu).

Le [i] correspond aux graphèmes «i» et «y» (ex. bicyclette, citadelle, citadin, citation, cycle, dire, hypermétrope, piscine, pitié, lire, rire, système).

Le [ə], appelé le schwa ou le [ø] instable, caduc, est présent dans des mots comme «premier», «le», «entrepreneur», «département», «parlement», «tournevis», «centre-ville, renforcement, Gendarmerie».

II.3.1.2. Les voyelles nasales :

[ã] se rencontre dans les mots qui s'orthographient avec «an», «am», «en», «em» et «ent» (ex. maman, banc, ancre, ancêtre, ancien, anchois, ampoule, amphibie, ample, ampleur, amphithéâtre, ampère, amputation, amplitude, amplifier, estampe, encore, ensemble, endormir, endosser, endroit, enduire, endurer, enfance, l'enfer, content, engagement, engouement, employer, empocher, emporter, emprunt, emprisonner, emphatique, empêcher).

Le [ɔ̃] correspond aux diagrammes «on» et «om» (ex. oncle, oncologie, onctueux, onde, ongle, onze, tronc, tronçon, tronquer, bombe, nombril, ombre, tomber, trombe, trompette).

Le [ɛ̃] renvoie aux graphèmes «ain», «aim», «ein», «in», «im», «yn», «ym» (ex. bain, main, pain, essaim, faim, ceinture, peindre, peinture, teinture, syntaxe, syndicat, synchronie, syncope, symbole, symbiose, sympathie, symphonie, symposium, symptôme).

Le [œ̃] correspond aux graphèmes «un» et «um» (ex. défunt, emprunt, lundi, parfum, humble).

Remarque :

Les voyelles nasales du français se caractérisent par la présence du tilde, «*un signe diacritique emprunté à l'orthographe espagnole et consistant en une barre horizontale placée au dessus du phone.*» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 488).

Notons qu'en castillan, le tilde se met sur la lettre «n» pour signaler une articulation proche de [ɲ] en français (ex. España).

II.3.2. Les consonnes :

II.3.2.1. Les consonnes sonores (voisées) :

Le [b] correspond au graphème «b» (ex. banane, barre, barrière, bicyclette, Blida, bon, bouteille, brusquement, buffet bureau, but).

Le [m] renvoie à la lettre «m» (ex. Madagascar, Malik, mendiant, mère, Mila, moment, mot, mur, myope).

Le [d] correspond au graphème «d» (ex. Dalila, désormais, dire, diurne, Dublin, dune, dur).

Le [n] correspond au graphème «n» (ex. Nadia, nager, nain, Nassim, navigation, négligence, népotisme, nord, norme, nourrisson).

Le [g] se rapporte au graphème «g» suivi du «a», du «o» et du «u» (ex. garantie, gare, gâteaux, guérir, gourmand, gourmette, goût, guillemets, guillotine, guitare).

Le [ŋ] correspond à la graphie «ing»(ex. building, footing, marketing, parking, shopping).

Le [ɲ] renvoie à la graphie «gn» (ex. campagne, enseignement, signal, signe, vigne).

Le [v] est en rapport avec les graphèmes «v» et «w» dans les mots d'origine germanique (ex. vacances, vacarme, vacataire, vaccin, vice-versa, vidéo, vif, vipère, virgule, virtuel, virus, viser, wagon, weber, Wolfsburg, Volkswagen, wassingue, weber).

Le [z] renvoie aux graphèmes «z» et «s» entre deux voyelles (ex. bizarre, maison, rose, Tipaza, vase, zéro, zézayer, zizanie, zone, zéro).

Le [ʒ] correspond aux graphèmes «j», «g» devant le «e», le «é», le «i» et l'«y» (ex. jamais, jambe, jaquette, jardin, jaune, je, jean, jeudi, jeune, jus, gentil, géographie, manger, gibier, gilet, girouette, gymnastique, misogynie).

Le [l] est en rapport avec la lettre «l» (ex. lame, lampe, latin, lézard, libre, Lila, Lille, liquide, Lisbonne, loup, lunettes, Lyon).

Le /r/ est un phonème qui comprend trois variantes : le [r] roulé (apical, bourguignon, marseillais), le [ʁ] dit «grasseyyé» et le [χ] fricatif dit «parisien» (ex. race, Rachid, radar, radical, raie, rail, rame, ranger, rattrapage, répéter, reporter, repos, représenter, revenir, trente).

II.3.2.2. Les consonnes sourdes (non-voisées) :

Le [p] transcrit phonétiquement le graphème «p» (ex. Paris, pays, pédale, père, pilier, pilule, plafond, plante, plastique, platane, pompe, poste, poteau, poupée, pour).

Le [t] note à l'oral la lettre «t» (ex. tante, terre, tête, tirer, tisane, tolérance, tomber, tourner, tousser, toute, traiter).

Le [k] correspond aux graphèmes «c» suivi du «a», du «o» ou du «u», «k», «qu», «ch» dans certains mots (ex. cadet, cadre, caduc, cafard, café, cafétéria, cage, caméra, camion, commencer, commun, campas, Constantine, costume, cube, culminant, culture, cumin, cumul, cure, kaolin, karaté, képi, kéroslène, kidnapper, kif, kilomètre, kyste, ticket, quand, querelle, questionnaire, quête, queue, qui, quiétude, quinquagénaire, chamito-sémitique, chaos, chronomètre, diachronie, synchronie).

Le [f] transcrit phonétiquement les graphèmes «f» et «ph» (ex. faire, Farid, feu, feuilleton, fièvre, figure, fille, Finlande, fou, foulard, neuf, pharmacie, phonétique, phonologie, photographie).

Le [s] correspond aux graphèmes «s», «ss», «ç» devant le «a», le «o» et le «u», «c» devant le «e», le «é», le «i» et l'«y», «sc», «tion» se réalisant [sj̪ɔ̄], «x» dans certains mots (ex. ça, je commençai, tu commenças, il/elle commença, nous commençâmes, vous commençâtes, un commerçant, je commence, j'ai commencé, celui, celle, cette, ciment, cirque, cisailles, ciseaux, citadin, citron, commençons, maçon, poinçon, soupçon, cycle, cylindre, cynophile, salle, stimuler, statut, stop, suivre, scénario, piscine, scie, science, stress, classe, multiplication, attention, notion, potion).

Le [ʃ] note les graphèmes «ch» dans certains mots, «sch» et «sh» (ex. chacal, chameau, changer, châtaigne, château, chat, chien, schwa, schéma, schiste, schilling, clash, cash, crash).

Remarque :

Il existe une consonne latente «qui n'apparaît pas dans la chaîne parlée, mais dont on est obligé d'invoquer la présence dans le système de la langue pour expliquer certains phénomènes ; ainsi, le phonème dit «h aspiré» n'existe plus en français, mais sa présence comme consonne latente explique l'absence de liaison à l'initiale de certains mots comme héros, etc.» (Ibid., p. 284).

II.3.3. Les glides (les semi-voyelles ou semi-consonnes) :

Le yod [j] est présent dans les mots qui s'orthographient avec le graphème «i» suivi d'une voyelle orale ou nasale, dans ceux s'écrivant avec la lettre «y» suivie d'une voyelle, dans ceux contenant les graphies «ail-aillé», «eil-eillé», «euil-euillé», «ueil», «œil», dans certains mots qui comprennent la graphie «ill», dans les mots comportant

la graphie «tion» qui s'articule [sjɔ̃] (ex. accueil, ail, attention, bille, briller, camion, coquille, corail, émotion, famille, fauteuil, ferraille, feuille, gentille, multiplication, myope, nation, notion, œil, orgueil, pied, portion, potion, retrouvailles, réveil, soleil, travail, unifier, union, yacht, Yacine, yaourt).

Le ué [ɥ] se rencontre dans les mots qui contiennent le graphème «u» suivi d'une voyelle orale ou nasale (ex. continuation, continuons, contribuer, éternuer, juin, muet, puer, Suède).

Le oué ou digamma [w] est présent dans les mots s'orthographiant avec le diagramme «ou» suivi d'une voyelle orale ou nasale, dans certains mots commençant par la lettre «w», dans ceux s'écrivant avec le diagramme «oi» (ex. Algérois, Constantinois, croix, Danois, Stockholmois, foi, Hongrois, loi, moi, roi, Ouagadougou, Ouargla, Oued-Souf, ouest, Wallonie, Washington, wifi).

Cours n° 8 :

Module : Phonétique corrective

L'intitulé du cours : Le schwa (le chva)

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours :

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

II.1. L'étymologie du terme de schwa

II.2. Les dénominations du schwa

II.3. Remarque

I. Les objectifs du cours :

Le cours se fixe pour objectifs de faire découvrir aux étudiants les appellations du schwa, de leur rappeler que l'absence de son articulation n'a aucun impact sur la compréhension du message oral, d'attirer leur attention sur la nécessité de le réaliser pour éviter une suite de trois consonnes.

II. Le contenu du cours :

II.1. L'étymologie du terme de schwa :

Etymologiquement, le terme de schwa est d'origine hébraïque, il dérive «*du mot chav qui signifie rien, vide.* » (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2051).

II.2. Les dénominations du schwa :

Il existe trois appellations de cette voyelle orale :

II.2.1. Le [ə] caduc, instable :

Le schwa se nomme le [ə] instable car il apparaît, parfois, dans la chaîne parlée. Parfois, il en disparaît et dans certains cas, sa réalisation est facultative.

Il s'appelle le [ə] caduc parce qu'il «*est comparable à certaines espèces d'arbres, comme le cèdre et le pin, dont les feuilles persistantes pendent aux branches en hiver.*

Il peut, également, être comparé à d'autres espèces, dont les feuilles caduques tombent.»(Ibid., p. 283).

II.2.2. Le [ə] neutre :

Le schwa se nomme, ainsi, car il «est intermédiaire entre les positions cardinales (*ni ouvert, ni fermé, ni antérieur, ni postérieur, ni arrondi, ni rétracté*).» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 337).

II.2.3. Le [ə] central (moyen ou mixte) :

La voyelle orale à laquelle nous avons affaire s'appelle le [ə] central (moyen ou mixte) car «*elle est réalisée avec la partie centrale du dos de la langue, rapprochée du milieu de la voûte palatine, par opposition aux voyelles antérieures et postérieures.*»(Ibid., p. 80).

II.3. Remarque :

En phonétique du français, le schwa est proche de deux voyelles orales : la première est le [ø] mi-fermé, antérieur, arrondi, oral. La seconde est le [œ] mi-ouvert, antérieur, arrondi, oral. Pour étayer ces propos, notons que l'archiphonème /Ø/ transcrit le [ə] caduc, le [ø] et le [œ].

Cours n° 9 :

Module : Phonétique corrective

L'intitulé du cours : L'hiatus

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours :

I. L'objectif du cours

II. Le contenu du cours

II.1. L'étymologie du terme "hiatus"

II.2. Sa définition

II.3. Les procédés permettant de l'éviter

I. L'objectif du cours :

Le cours se fixe pour objectif de faire découvrir aux étudiants les procédés permettant d'éviter l'hiatus.

II. Le contenu du cours :

II.1. L'étymologie du terme "hiatus" :

Etymologiquement, le terme "hiatus" est d'origine latine ; il dérive «*du mot *hiare* qui signifie l'ouverture de la bouche.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1090).

II.2. Sa définition :

En phonétique, l'hiatus est défini ainsi : «*il s'agit de la rencontre de deux voyelles, soit à l'intérieur d'un mot (ex. aérer, géant), soit entre deux mots énoncés sans pause : le premier se termine par une voyelle, le second commence par une autre (ex. tu as eu.)*» (Ibid.).

II.3. Les procédés permettant de l'éviter :

Pour éviter l’hiatus, on fait appel aux procédés suivants :

Le premier est l’introduction d’un glide : dans l’exemple «béatitude», pour esquiver l’hiatus, la rencontre des voyelles orales [e] et [a], on insère le glide [j]. On réalise [be-jatityd]. Dans «kaolin», le glide [w] est introduit pour escamoter l’hiatus, la rencontre des voyelles [a] et [ɔ]. On articule [kawɔlɛ̃]. Dans «cahot», pour contourner l’hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [o], on recourt à l’ajout du glide [w]. On prononce [kawo]. Dans «crier», on fait usage du glide [j] pour éviter l’hiatus, la rencontre des voyelles orales [i] et [e]. On articule [krije]. Dans «oasis», pour esquiver l’hiatus, la rencontre des voyelles orales [ɔ] et [a], on se sert du glide [w]. On réalise [ɔwazis].

Le deuxième moyen que l’on utilise pour contourner l’hiatus, la rencontre de deux voyelles appartenant à deux mots qui se suivent, dont le premier se termine par une voyelle et le second commence par une autre, est la liaison. Dans l’exemple «les enfants», pour que la voyelle orale [e] et la voyelle nasale [ã] ne se rencontrent pas, on fait appel à la liaison qui consiste à introduire la consonne [z]. On prononce [lezãfã].

Dans «deux heures», l’ajout de la consonne [z], qui renvoie à la liaison, permet d’escamoter l’hiatus, la rencontre des voyelles orales [ø] et [œ]. On prononce [døzœr].

Le troisième procédé pour se défaire d’un hiatus est l’introduction d’une consonne euphonique. «*L’euphonie est la qualité des sons agréables à entendre.*» (DUBOIS, J. et.al. 1973 : 200).

L’euphonie s’oppose à la cacophonie (à la dissonance) qui se définit ainsi : «*on donne le nom de cacophonie à une répétition, jugée désagréable à entendre, des mêmes sons. On peut citer comme exemple ce vers de Voltaire : Non, il n'est rien que Nanine n'honore.*» (Ibid., p. 72).

Dans l’exemple «a-elle changé ?», pour contourner l’hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [ɛ], on additionne la consonne euphonique [t]. On articule [atɛlʃãze↑].

Dans «va-y !», la consonne [z] est introduite pour éviter l’hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [i]. On réalise [vazi↓].

Notons qu’une consonne euphonique se nomme, également, un phonème éphelcystique, qui se définit ainsi : «*on donne le nom d’éphelcystique à certains sons qui peuvent s’ajouter à certaines finales vocaliques pour éviter l’hiatus.*» (Ibid., p. 194).

Les consonnes euphoniques sont les suivantes : [l], [t] et [z].

Le quatrième moyen auquel on recourt pour escamoter l’hiatus est l’élision, dont la définition est la suivante : il s’agit «*de l’effacement d’un élément vocalique final d’un mot devant un élément vocalique initial d’un autre, devant un h muet ou devant cer-*

tains mots commençant par le glide [j]. L'apostrophe est, en français, le signe graphique de l'éisión.» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 733).

Dans l'exemple «l'école», pour contourner l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [e], la première est supprimée. Elle est remplacée par l'apostrophe.

Dans «l'homme», pour esquiver l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [ə] et [ɔ], l'apostrophe se substitue au schwa.

Dans «s'il vous plaît», pour escamoter l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [i] et [i], faisant partie de deux mots qui se suivent, l'apostrophe remplace la première.

Le cinquième procédé auquel on fait appel pour éviter l'hiatus est l'emploi d'un mot à la place d'un autre, sachant qu'ils ne sont pas du même genre. Dans «mon ardoise», pour contourner l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [a], appartenant à deux mots qui se suivent, l'adjectif possessif du genre féminin «ma» est remplacé par l'adjectif possessif du genre masculin «mon».

Cours n° 10 :

Module : Phonétique corrective

L'intitulé du cours : La liaison

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours :

I. L'objectif du cours

II. Le contenu du cours

II.1. La définition de la liaison

II.2. Exemples relatifs à la liaison

II.3. Les types de liaison

II.3.1. Les liaisons obligatoires

II.3.2. Les liaisons facultatives

II.3.3. Les liaisons interdites

II.3.4. Les liaisons fautives

I. L'objectif du cours :

Le cours se fixe pour objectif de faire découvrir aux étudiants les types de liaison.

II. Le contenu du cours :**II.1. La définition de la liaison :**

«*La liaison, en français, est un phénomène de sandhi, un terme hérité des anciens grammairiens de l'Inde. Il signifie, littéralement, mettre ensemble, joindre.* » (DU-BOIS, J. et.al. 1973 : 425).

En phonétique du français, ce terme est utilisé pour désigner les modifications de prononciation subies par les mots qui se lient. Ces changements se rapportent à l'adjonction d'une consonne entre deux mots qui se suivent, dont le premier se termine par une voyelle et le second commence par une autre.

La liaison est une forme de métaplasme, un changement phonétique «consistant dans l’altération d’un mot par la suppression, l’addition ou la permutation de phonèmes : l’élision a trait à l’effacement de la voyelle finale d’un mot devant la voyelle initiale du mot suivant, devant le *h* muet ou devant certains mots commençant par le glide [j]. La liaison, quant à elle, correspond à l’ajout d’une consonne entre deux mots qui se succèdent, dont le premier se termine par une voyelle et le deuxième commence par une autre. La permutation consiste à intervertir deux phonèmes de la chaîne parlée sur l’axe horizontal.» (Ibid., p. 318).

II.2. Exemples relatifs à la liaison :

Dans l’exemple «les Allemands», la modification phonétique (de prononciation) se rapporte à l’insertion de la consonne [z] entre le déterminant «les», qui se termine par la voyelle orale [e], et le nom propre «Allemands» commençant par la voyelle orale [a]. On réalise [lezalmā].

Dans «quand est-ce que nous faisons ce travail ?», le changement phonétique est propre à l’ajout de la consonne [t], qui est sœur de la consonne [d], entre «quand», se terminant par la voyelle nasale [ã], et «est» commençant par la voyelle orale [ɛ]. On articule [kāt̪eskənufəz̪ ðsətravaj↑↓].

Dans l’exemple «un grand immeuble», la modification phonétique a trait à l’introduction de la consonne [t], qui est soeur de la consonne [d], entre l’épithète «grand», qui se termine par la voyelle nasale [ã], et le substantif «immeuble», qui commence par la voyelle orale écartée [i]. On réalise [œgrātimœbl].

II.3. Les types de liaison :

Il existe, en phonétique du français, les types de liaison suivants :

II.3.1. Les liaisons obligatoires :

La liaison est obligatoire entre le déterminant et le nom (ex. les exercices, des îles, ces agrafes), entre le pronom personnel sujet et le verbe (ex. nous écoutons de la musique. Si vous êtes prêt, nous commençons.), après le pronom indéfini «on» (ex. on a pris les vacances d’hiver.), après le présentatif «c’est» (ex. c’est une jolie ville.), entre le pronom complément et le pronom adverbial «en» (ex. je vous y conduirai, si vous voulez.), entre un adjectif qualificatif antéposé et un nom (ex. un petit homme, «admirerez ce grand espace et ces beaux arbres.» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 103)), entre le verbe et le pronom postposé (ex. est-il content ? Que fait-on ?), entre les auxiliaires être et avoir et les participes passés des formes verbales composées (ex. elle est arrivée à huit heures. Ils ont eu de bonnes notes.), entre un adverbe monosyllabique et un adjectif qualificatif (ex. «ce tableau très abstrait est le plus original du musée. Vous êtes mieux informé que je ne le suis.» (Ibid.)), entre une préposition monosylla-

bique et un groupe nominal ou un groupe pronominal (ex. «*dans une heure, nous serons chez eux et nous prendrons le café sous un arbre.*» (Ibid.)), entre la conjonction de subordination «quand» et un pronom ou un nom (ex. «*quand il reviendra et quand Hélène arrivera, nous parlerons de tout cela.*» (Ibid.)), entre le mot interrogatif «quand» et la locution «est-ce que» dans l’interrogation directe (ex. quand est-ce qu’on arrive ?), dans certaines locutions (ex. avant-hier, c’est-à-dire, plus ou moins, de temps en temps, de temps à autre, tout à coup, tout à fait, tout à l’heure), entre le pronom relatif «dont» et le pronom personnel indéfini «on» ou le pronom impersonnel «il» (ex. «voilà le sujet dont on ne parle jamais, mais dont il faudrait parler. » (Ibid.)).

II.3.2. Les liaisons facultatives :

La liaison est facultative entre un nom pluriel et un adjectif qualificatif postposé (ex. «*certaines marins européens sont devenus des personnages illustres.*» (Ibid., p. 106), entre deux verbes qui se suivent (ex. «*j'allais oublier, il est entré à l'hôpital, tu dois aller le voir.*» (Ibid.), entre un verbe et un complément (ex. «*ce rosier fleurit au printemps.*» (Ibid.), entre un verbe et un adverbe (ex. «*il est encore en fleurs à l'automne.*» (Ibid.), après les adverbes de négation «pas», «plus» et «rien» (ex. «*ne commets pas une bêtise, ne dis rien à personne.*» (Ibid.), après un adverbe polysyllabique (ex. «*c'est assez inhabituel, c'est même tout à fait exceptionnel et c'est extrêmement important.*» (Ibid.), après la conjonction de coordination qui exprime la concession «mais» (ex. «*la liaison, c'est difficile mais on va y arriver.*» (Ibid.), après les prépositions dissyllabiques «avant», «après», «depuis», «devant», «durant», «pendant», «suivant» (ex. «*depuis un an, pendant une demi-heure, il fait une petite promenade après avoir mangé.*» (Ibid.)).

Remarque :

Lorsqu’on parle d’une liaison facultative, on réalise de deux manières. Une liaison facultative, comme son nom le suggère, n’est pas obligatoire. Cependant, le choix de la faire relève d’un niveau de langue soutenu. Le fait de s’en passer indique un registre de langue familier.

II.3.3. Les liaisons interdites :

La liaison est interdite devant le «h» dit «aspiré» (ex. BENMHIDI et AMIROUCHE sont deux héros de la guerre de libération nationale. «*En haut d'un arbre, quelques hiboux hululaient.*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 104). «*Un Hongrois, très hardi, a ramassé des hérissons.*»(Ibid.), devant les adjectifs numéraux cardinaux «huit» et «onze» (ex. *les huit délégués de nos onze usines sont en grève.*» (Ibid.)), entre un nom singulier et un adjectif qualificatif postposé, sauf dans «l’accent aigu» (ex. «*ce mot est un mot injurieux, c'est un mot à ne pas dire.*» (Ibid.). «*On tourne un film dans le jardin accueillant d'une maison anglaise.*» (Ibid.), entre un syn-

tagme nominal sujet et un verbe (ex. «*l'avion a atterri. Le président apparaît. Un garçon accourt vers lui.*» (Ibid.)), entre un pronom polysyllabique et un verbe (ex. «*certaines espèrent que quelqu'un osera prendre la parole.*» (Ibid.)), entre un pronom sujet postposé et un syntagme verbal (ex. «*peut-on interrompre la communication ?*» (Ibid.)), entre un mot interrogatif et un syntagme verbal, sauf dans «comment allez-vous ?» (Ex. depuis quand est-il enfermé ? Comment ouvrir cette porte ? (Ibid.), après la conjonction de coordination «et» (ex. «*on passera et on repassera ici et ailleurs.*» (Ibid.)), lorsque deux [z] se suivent (ex. ils sont allés au zoo.), dans certaines locutions (ex. nous nous sommes retrouvés nez à nez), devant certains mots commençant par le glide [j], hormis dans «les yeux» (ex. les yaourts), entre un adverbe et un adjectif qualificatif (ex. c'est vraiment ennuyeux.).

II.3.4. Les liaisons fautives :

Il existe trois types de liaisons fautives.

II.3.4.1. Le pataquès :

Cette liaison défectueuse consiste à «*substituer un [z] à un [t], ou réciproquement un [t] à un [z].*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1606). (Ex. dans «elles sont habillées de blanc», au lieu de réaliser [ɛlsɔtabijedəblā], certains locuteurs articulent erronément [ɛlsɔzabijedəblā]. Dans «il a gagné vingt euros», au lieu de prononcer [ilaganev̑tøRO], certains sujets parlants produisent incorrectement [ilaganev̑ezøRO]. Dans «tu peux avoir la moyenne», au lieu de réaliser [typøzavwarlamwajen], certains locuteurs articulent faussement [typøtavwarlamwajen]).

II.3.4.2. Le cuir :

Le cuir est une erreur de liaison consistant à «*introduire un [t] qui n'existe pas entre deux mots qui se suivent.*» (Ibid., p. 521). (Ex. dans «il a été chanceux», au lieu de produire [ilaeteʃãsø], certains sujets parlants prononcent erronément [ilateteʃãsø]. Dans «elle a un beau chapeau », au lieu d'articuler [elâœbosapo], certains locuteurs prononcent incorrectement [elatœbosapo]).

II.3.4.3. Le velours :

Le velours est une erreur de liaison consistant à «*insérer un [z] inexistant entre deux mots qui se suivent.*» (Ibid., p. 2366). (Ex. dans «Malika a quatre enfants», on parle du velours lorsqu'on réalise incorrectement [malikaakatrəzãfã]. Dans «moi aussi», certains locuteurs réalisent faussement [mwazosi]).

Cours n° 11 :

Module : Phonétique corrective

L'intitulé du cours : L'enchaînement

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours :

I. L'objectif du cours

II. Le contenu du cours

II.1. La définition de l'enchaînement

II.2. Les types d'enchaînement

I. L'objectif du cours :

Le cours se fixe pour objectif de faire découvrir aux étudiants les types d'enchaînement, de leur faire comprendre que l'enchaînement est distinct de la liaison.

II. Le contenu du cours :

II.1. La définition de l'enchaînement :

L'enchaînement consiste à «*mettre ensemble la consonne finale prononcée d'un mot et la voyelle initiale du mot suivant.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 753).

Notons que l'enchaînement s'effectue à l'intérieur d'un groupe rythmique, «*une unité de la phrase française composée d'un groupe de syllabes et caractérisée par la présence d'un accent sur la dernière voyelle prononcée.*» (Ibid., p. 2013).

II.2. Les types d'enchaînement :

Il existe deux types d'enchaînement.

II.2.1. L'enchaînement consonantique :

On en parle lorsque la consonne finale réalisée d'un mot s'enchaîne à la voyelle initiale du mot suivant pour former une syllabe (ex. une amie).

Dans cet exemple, la consonne finale articulée [n] du déterminant «une» s'enchaîne à la voyelle initiale [a] du substantif «amie» pour constituer la syllabe /na/.

Nous rappelons que l'enchaînement consonantique modifie le découpage syllabique (ex. elle arrête un voleur. [elare^tœvɔlœr//]). Le découpage syllabique sans enchaînement est le suivant : /el-a-ret-œ-vɔ-lœr/.

Lorsqu'on fait l'enchaînement, le découpage syllabique devient ainsi : /ɛ-la-Rɛ-fœ-vɔ-lœr/. Dans ce découpage, il existe deux enchaînements consonantiques : le premier se fait entre la consonne /l/ et la voyelle orale /a/ avec l'apparition de la syllabe /la/, le second s'effectue entre la consonne /t/ et la voyelle nasale /œ/ avec la formation de la syllabe /tœ/.

Notons qu'en découpage syllabique, les traits d'union marquent les frontières entre les syllabes.

II.2.2. L'enchaînement vocalique :

On en parle quand la voyelle finale réalisée d'un mot s'enchaîne à la voyelle initiale du mot suivant. Les deux voyelles enchaînées se prononcent en seul groupe de souffle au sein duquel la voix ne s'arrête pas (il n'y a pas de coupure ou de pause entre les voyelles enchaînées) (ex. tu as volé une orange. [tyjavœleynɔRāʒ//]). Dans cet exemple, il existe deux enchaînements vocaliques : le premier se fait entre les voyelles orales [y] et [a], le deuxième s'effectue entre [e] et [y].

Deuxième partie :
Travaux dirigés (TD)

Travaux dirigés relatifs à la distinction entre la phonétique et la phonologie avec leurs corrigés.

Module : Phonétique articulatoire

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

I. Le plan du premier travail dirigé :

I.1. L'objectif du premier travail dirigé

I.2. Son contenu

I.2.1. Son énoncé

I.2.2. Son corrigé

I.1. L'objectif du premier travail dirigé :

A l'issue du premier travail dirigé, les étudiants seront capables de créer des paires minimales à partir d'un certain nombre de mots.

I.2. Son contenu :

I.2.1. Son énoncé :

Trouvez des paires minimales à partir des mots suivants :

Roc, côte, sol, cher, con, pont, fer, foire, appris, âge, plan, champs, cri.

I.2.2. Son corrigé :

La création des paires minimales à partir des mots :

/ɔ/ vs /o/ sont deux phonèmes dans /rok/ et /rok/. Roc et rauque constituent une paire minimale.

/o/ vs /ɔ/ sont deux unités minimales distinctives dans /kot/ et /kɔt/. Côte et cotte forment une paire minimale.

/ɔ/ vs /o/ sont deux unités minimales pertinentes dans /sol/ et /sol/. Sol et saule constituent une paire minimale.

/ʃ/ vs /ʒ/ sont deux phonèmes dans /ʃεR/ et /ʒεR/. Cher et gère constituent une paire minimale.

/k/ vs /g/ sont deux phonèmes dans /kɔ/ et /gɔ/. Con et gonds forment une paire minimale.

/p/ vs /b/ sont deux unités minimales distinctives dans /pɔ/ et /bɔ/. Pont et bon constituent une paire minimale.

/f/ vs /v/ sont deux unités minimales pertinentes dans /fer/ et /ver/. Fer et ver (vert, verre, vers et vair) forment une paire minimale.

/f/ vs /v/ sont deux phonèmes dans /fwar/ et /vwar/. Foire et voir (voire) constituent une paire minimale.

/p/ vs /b/ sont deux unités minimales pertinentes dans /apri/ et /abri/. Appris et abris forment une paire minimale.

/ʒ/ vs /m/ sont deux phonèmes dans /aʒ/ et /am/. Âge et âme constituent une paire minimale.

/p/ vs /b/ sont deux unités minimales distinctives dans /plă/ et /blă/. Plan et blanc forment une paire minimale.

/ʃ/ vs /s/ sont deux unités minimales pertinentes dans /ʃă/ et /să/. Champs et cent constituent une paire minimale.

/k/ vs /g/ sont deux phonèmes dans /kri/ et /gri/. Cri et gris forment une paire minimale.

II. Le plan du deuxième travail dirigé :

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé

II.2. Son contenu

II.2.1. Son énoncé

II.2.2. Son corrigé

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé :

Au terme du deuxième travail dirigé, les étudiants seront en mesure de créer des paires minimales à partir d'un certain nombre d'oppositions.

II.2. Son contenu :

II.2.1. Son énoncé :

Soient les oppositions phonologiques suivantes :

/i/ vs /e/

/f/ vs /v/

/y/ vs /u/

/ɔ/ vs /o/

Trouvez une paire minimale pour chaque opposition.

II.2.2. Son corrigé :

/i/ vs /e/ sont deux phonèmes dans /pri/ et /pre/. Prix et pré constituent une paire minimale.

/f/ vs /v/ sont deux unités minimales distinctives dans /fø/ et /vø/. Feu et vœux forment une paire minimale.

/y/ vs /u/ sont deux unités minimales pertinentes dans /vy/ et /vu/. Vu et vous constituent une paire minimale.

/ɔ/ vs /o/ sont deux phonèmes dans /bɔ/ et /bo/. Bon et beau forment une paire minimale.

/ɔ/ vs /o/ sont deux phonèmes dans /tɔ/ et /to/. Ton et taux constituent une paire minimale.

Travaux dirigés se rapportant aux voyelles avec leurs corrigés

Module : Phonétique articulatoire

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

I. Le plan du premier travail dirigé :

I.1. L'objectif du premier travail dirigé

I.2. Son contenu

I.2.1. Son énoncé

I.2.2. Son corrigé

I.1. L'objectif du premier travail dirigé :

Au terme du premier travail dirigé, les étudiants seront capables de donner les traits articulatoires des voyelles orales, ceux des voyelles nasales. Ils seront en mesure de réaliser les voyelles nasales avec l'abaissement du voile du palais, ce qui permet à l'air expiratoire de passer par les fosses nasales en même temps que par la cavité buccale

I.2. Son contenu :

I.2.1. Son énoncé :

a. En vous appuyant sur le trapèze vocalique, donnez les traits articulatoires des voyelles suivantes :

[ɛ], [ɔ], [u], [ø], [œ̃], [œ̃] et [œ̃]

b. Comment se réalise une voyelle nasale ?

c. A quelles voyelles correspondent les traits articulatoires suivants ?

- Fermée, antérieure, écartée (non- arrondie), orale.

- Mi-ouverte, antérieure, écartée (non- arrondie), orale.

- Mi-fermée, antérieure, écartée (non- arrondie), orale.

- Mi-fermée, postérieure, arrondie, orale.

- Mi-ouverte, antérieure, arrondie, orale.

-Mi-ouverte, antérieure, écartée (non- arrondie), nasale.

I.2.2. Son corrigé :

a. Les traits articulatoires des voyelles :

[ɛ] est une voyelle mi-ouverte (mi-basse), antérieure, écartée (non-arrondie), orale, elle correspond, sur le plan écrit, aux graphèmes «è» et «ê». Sur le plan phonologique, elle est présente en syllabe fermée, celle qui se termine par une consonne.

[ɔ] est une voyelle mi-ouverte (mi- basse), postérieure, arrondie (labiale), orale, elle se rencontre en syllabe ouverte initiale ou médiane. Elle est, également, présente en syllabe fermée, celle qui se termine par une consonne.

[u] est une voyelle fermée (haute), postérieure, arrondie (labiale), orale, elle correspond, sur le plan écrit, au digramme «ou».

[ø] est une voyelle mi-fermée (mi- haute), antérieure, arrondie (labiale), orale, elle correspond, sur le plan écrit aux graphèmes «eu» et «œu» en position finale (en syllabe ouverte, celle qui se termine par une voyelle). Elle correspond également au digramme «eu» devant les consonnes [z], [ʒ], [k], [t], [d] ou le groupe consonantique [tr].

[ɛ̃] est une voyelle mi- ouverte (mi- basse), antérieure, écartée (non- arrondie), nasale, elle renvoie aux graphies «ain», «aim», «ein», «in», «im», «yn» et «ym».

[ɔ̃] est une voyelle mi- ouverte (mi- basse), postérieure, arrondie (labiale), nasale, elle correspond aux diagrammes «on» et «om».

[œ̃] est une voyelle mi- ouverte (m- basse), antérieure, arrondie (labiale), nasale, elle correspond aux graphies «un» et «um».

b. Une voyelle nasale se réalise avec le voile du palais qui s'abaisse et l'air expiratoire passe par les fosses nasales en même temps que par la cavité buccale.

c. Les voyelles qui correspondent aux traits articulatoires :

- C'est la voyelle [i] qui correspond aux traits articulatoires suivants :

Fermée, antérieure, écartée (non- arrondie), orale.

- C'est la voyelle [ɛ] qui correspond aux traits articulatoires suivants :

Mi-ouverte, antérieure, écartée (non- arrondie), orale.

- C'est la voyelle [e] qui correspond aux traits articulatoires suivants :

Mi-fermée, antérieure, écartée (non- arrondie), orale.

- C'est la voyelle [ø] qui correspond aux traits articulatoires suivants :
Mi-fermée, postérieure, arrondie, orale.
- C'est la voyelle [œ] qui correspond aux traits articulatoires suivants :
Mi-ouverte, antérieure, arrondie, orale.
- C'est la voyelle [ɛ] qui correspond aux traits articulatoires suivants :
Mi –ouverte, antérieure, écartée (non- arrondie), nasale.

II. Le plan du deuxième travail dirigé :

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé

II.2. Son contenu

II.2.1. Son énoncé

II.2.2. Son corrigé

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé :

A l'issue de ce travail dirigé, les étudiants sauront distinguer entre les mots qui se réalisent avec la voyelle [ø] et ceux s'articulant avec la voyelle [œ], entre les mots qui se prononcent avec le [e] et ceux se produisant avec le [ɛ].

II.2. Son contenu :

II.2.1. Son énoncé :

a. Sur la liste suivante, quels sont les mots qui se réalisent avec la voyelle [ø] ? Quels sont ceux qui s'articulent avec le [œ] ?

Studieux, studieuse, feu, vieux, vœux, cœur, sœur, peur, ils veulent, pneu, il se meut, elles se meuvent, deux, leur, peu, seulement, émeutes, pleutre, pieux, pieusement, pieuvre, sueur, odeur, heureuse.

b. Sur la liste suivante, quels sont les mots qui se prononcent avec le [e] ? Quels sont ceux qui se produisent avec le [ɛ] ?

Une boisson fraîche, un café sucré, un téléviseur allumé, une fenêtre ouverte, une veste de laine, une adresse correcte, des souliers usés, un fichier endommagé.

II.2.2. Son corrigé :

a.

Les mots se réalisant avec le [ø]	Ceux s'articulant avec le [œ]
Studieux, studieuse, feu, vieux, vœux, pneu, il se meut, deux, peu, émeutes, pleutre, pieux, pieusement, heureux, heureuse.	Cœur, sœur, peur, ils veulent, elles se meuvent, leur, seulement, pieuvre, sueur, odeur.

b.

Les mots se prononçant avec le [e]	Ceux se produisant avec le [ɛ]
Un café sucré, un téléviseur allumé, des souliers usés, un fichier endommagé.	Une boisson fraîche, une fenêtre ouverte, une veste de laine, une adresse correcte.

Travaux dirigés propres aux consonnes avec leurs corrigés

Module : Phonétique articulatoire

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

I. Le plan du premier travail dirigé :

I.1. L'objectif du premier travail dirigé

I.2. Son contenu

I.2.1. Son énoncé

I.2.2. Son corrigé

I.1. L'objectif du premier travail dirigé :

A l'issue du premier travail dirigé, les étudiants seront capables de donner les traits articulatoires des consonnes.

I.2. Son contenu :

I.2.1. Son énoncé :

a. Donnez les traits articulatoires des consonnes suivantes :

[p], [b], [m], [t], [d], [n], [k], [g], [ŋ], [ɲ], [f], [v], [s], [z], [ʒ], [r], [ň] et [ʀ]

b. A quelles consonnes correspondent les traits articulatoires suivants ?

- Sourde (non-voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), labio-dentale.
- Sourde (non-voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), apico-dentale.
- Sonore (voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), dorso-uvulaire.
- Sourde (non-voisée), orale, occlusive (explosive), apico-dentale.
- Sonore (voisée), nasale, occlusive (explosive), bi-labiale.

I.2.2. Son corrigé :

a. Les traits articulatoires des consonnes :

[p] est une consonne sourde (non- voisée), orale, occlusive (explosive), bi-labiale, elle correspond au graphème «p».

[b] est une consonne sonore (voisée), orale, occlusive (explosive), bi-labiale, elle transcrit phonétiquement le graphème «b».

[m] est une consonne sonore (voisée), orale, occlusive (explosive), bi-labiale, elle note phonétiquement le graphème «m».

[t] est une consonne sourde (non- voisée), orale, occlusive (explosive), apico-dentale, elle renvoie au graphème «t».

[d] est une consonne sonore (voisée), orale, occlusive (explosive), apico-dentale, elle est sœur de la consonne [t], elle correspond au graphème «d».

[n] est une consonne sonore (voisée), orale, occlusive (explosive), apico-dentale, elle est sœur de la consonne [m], elle note phonétiquement le graphème «n».

[k] est une consonne sourde (non- voisée), orale, occlusive (explosive), dorso-vélaire, elle transcrit phonétiquement les graphèmes «c» devant le «a», le «o» et le «u», «k», «qu», «ch» dans certains mots (ex. cahier, carnet, capitaine, cadenas, cachet, camion, costume, cosmopolite, courrier, courroie, cumin, cupide, curieux, culpabiliser, culture, cure, kiosque, kilomètre, kidnapping, kérosène, kaolin, karaté, kaiser, quinquagénaire, question, quête, queue, querelle, quittance, quoi, quitter, quitus, quintuple, quinto, quinze, quintal, quiconque, quidam, chamito-sémitique, chaos, chronomètre, diachronie, synchronie, chlore, chlorophylle, chœur, chrétien, chrome, chorégraphie).

[g] est une consonne sonore (voisée), orale, occlusive (explosive), dorso-vélaire, elle est sœur de la consonne [k], elle note phonétiquement le graphème «g» devant le «a», le «o» et le «u», le graphème «c» en position finale du mot «zinc» (ex. gare, garage, garantie, gardon, gargantua, garniture, gaspillage, gastronomie, gâteau, gâté, gaucher, gomme, gonfler, gorille, gosse, gouffre, gourmette, goût, guide, guigne, guillemets, guerre, guitare, guise, zinc).

[ŋ] est une consonne sonore (voisée), nasale, occlusive (explosive), dorso-vélaire, cette consonne, qui correspond sur le plan oral à la graphie «ing», est présente dans les anglicismes (ex. parking, marketing, shopping, kidnapping).

[ɲ] est une consonne sonore (voisée), nasale, occlusive (explosive), dorso-palatale, mouillée, elle renvoie à la graphie «gn» (ex. vigne, montagne, campagne, signe, signal).

[f] est une consonne sourde (non- voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), labio-dentale, elle note phonétiquement les graphèmes «f» et «ph» (ex. Farid, farine, France, Finlande, faire, finir, phonétique, phonologie, phoque, phosphore, pho-

tographie, pharmacie, physique, phrase, philatélie, philanthrope, philosophie, phénomène, phonème, graphème, morphème).

[v] est une consonne sonore (voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), labio-dentale, elle est sœur de la consonne [f], elle correspond aux graphèmes «v» et «w» dans les mots d'origine germanique (ex. voiture, vite, vélo, voisin, voir, volume, vaseline, vaste, veste, vedette, vrai, véritable, vous, votre, vœux, rêve, végétal, vase, ville, vue, vieux, veine, vendre, wagon, walkyrie, wassingue, weber, w.-c., welter, wergeld).

[s] est une consonne sourde (non- voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), apico-dentale, sifflante, elle transcrit phonétiquement les graphèmes «s», «ss», «ç» devant le «e», le «é», le «i» et l' «y», «ç», «sc», «tion» et «x» (ex. sac, sel, sucre, sale, salle, classe, Nassim, celui, cela, cependant, cerise, céréales, cérémonie, céramique, céphalée, maçon, commençons, nous commençâmes, reçu, scène, science, scie, cycle, cygne, cylindre, cynophile, nation, notion, potion, attention, six, dix, soixante, Bruxelles, Auxerre.

[z] est une consonne sonore (voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), apico-dentale, sifflante, elle est sœur de la consonne [z], elle renvoie aux graphèmes «z» et «s» entre deux voyelles (ex. zoo, zoom, zone, zizanie, zinc, zapper, zèbre, maison, rose, chose, cause, dose, chromosome).

[ʃ] est une consonne sourde (non- voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), pré-palatale, une chuintante, labiale (arrondie), elle transcrit phonétiquement les graphèmes «ch», «sch» et «sh» (ex. chat, chien, chacal, chameau, chapeau, chanteur, chantier, chaque, char, charbon, charge, schéma, schiste, schilling, cash, clash, crash, Washington, Bangladesh).

[ʒ] est une consonne sonore (voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), pré-palatale, une chuintante, labiale (arrondie), elle est sœur de la consonne [ʃ], elle correspond aux graphèmes «j» et «g» devant le «e», le «é», le «i» et l' «y» (ex. jamais, jadis, jardin, jeudi, aujourd'hui, mangeons, garage, cage, j'ai mangé, nager, corriger, gilet, gîte, givre, girouette, gifle, gibier, gigantesque, girafe, gymnastique, misogyne).

[r] est une consonne sonore (voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), apico-alvéolaire, une vibrante, une variante du phonème /r/ qui se nomme le [r] roulé (apical, bourguignon, marseillais).

[ʁ] est une consonne sonore (voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), une dorso-uvulaire, une variante du phonème /r/ qui s'appelle le [ʁ] fricatif dit «parisien», c'est la variante utilisée en français standard.

[R] est une consonne sonore (voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), une dorso-uvulaire, une variante du phonème /r/ se nommant le [R] grasseyé, qui «*caractérise une certaine prononciation, celle des faubourgs et celle d'une certaine génération de chanteurs.*» (DUBOIS, J., *et.al*, 1973 : 240).

b. Les consonnes qui correspondent aux traits articulatoires :

- C'est la consonne [f] qui correspond aux traits articulatoires suivants :

Sourde (non- voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), labio-dentale.

- C'est la consonne [s] qui correspond aux traits articulatoires suivants :

Sourde (non- voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), apico-dentale.

- Ce sont les variantes du phonème /r/, les consonnes [R] et [ʁ], qui correspondent aux traits articulatoires suivants :

Sonore (voisée), orale, constrictive (fricative ou spirante), dorso-uvulaire.

- C'est la consonne [t] qui correspond aux traits articulatoires suivants :

Sourde (non- voisée), orale, occlusive (explosive), apico-dentale.

- C'est la consonne [m] qui correspond aux traits articulatoires suivants :

Sonore (voisée), nasale, occlusive (explosive), bi-labiale.

Le plan du deuxième travail dirigé :

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé

II.2. Son contenu

II.1. Son énoncé

II.2. Son corrigé

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé :

Le deuxième travail dirigé se fixe pour objectif de permettre aux étudiants de faire la distinction entre les mots qui contiennent le [s] final qui se prononce et ceux dont le [s] final ne s'articule pas.

II.2. Son contenu :

II.2.1. Son énoncé :

Sur la liste suivante, quels sont les mots contenant le [s] final qui se réalise ? Quels sont ceux dont le [s] final ne s'articule pas ?

Un ananas, un atlas, un campus, le verglas, le pus, un obus, un lapsus, un thermos, intra-muros, un tracas, un canevas, un tas, un propos, un pardessus, bis, jadis, gratis, faciès, un palmarès, Hermès, un herpès, une brebis, le chaos, un devis, un congrès, un accès, du maïs, un albatros, le mépris, un préavis, un bonus, camus.

II.2.2. Son corrigé :

Les mots dont le [s] final se prononce	Ceux dont le [s] final ne se réalise pas
Un ananas, un atlas, un campus, un lapsus, un thermos, intra-muros, bis, jadis, gratis, faciès, un palmarès, Hermès, un herpès, du maïs, un albatros, un bonus.	Un ananas, le verglas, le pus, un obus, un tracas, un canevas, un tas, un propos, un pardessus, une brebis, le chaos, un devis, un congrès, un accès, le mépris, un préavis, camus.

Le plan du troisième travail dirigé :

III.1. L'objectif du troisième travail dirigé

III.2. Son contenu

III.2.1. Son énoncé

III.2.2. Son corrigé

III.1. L'objectif du troisième travail dirigé :

A l'issue de ce travail dirigé, un exercice à trous, les étudiants seront en mesure de trouver les consonnes qui manquent.

III.2. Son contenu :

III.2.1. Son énoncé :

«Complétez les signifiants ci-dessous par les consonnes qui manquent» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 218).

- a. Il est fort comme un [.yr].
- b. Il est [ɔ..øjø] comme un [.ã] ou un [.u].
- c. Il est [.rɛ] comme un [.ardɔ̃].
- d. Il est rouge comme un [.ɔk].
- e. Elle est [.rɛ.] comme une [.oz]

f. Cet individu est [.e.le] comme une [ɔ.lo].

g. Il mange comme un [.ɔ.ɔ̃].

h. Il est méchant comme la [.al].

i. Ce mensonge est [.ro] comme une [.ɛ.ɔ̃].

j. Elle est [.rɔ.] comme une [.aʃ].

k. Ce train passe comme un [e.lɛR].

III.2.2. Son corrigé :

Je complète les signifiants ci-dessous par les consonnes qui manquent :

a. Il est fort comme un [tyrk]. Les consonnes qui manquent sont le [t] et le [k].

b. Il est [ɔrgøjø] comme un [pā]. Les consonnes qui manquent dans le premier signifiant sont le [r] et le [g], celle qui manque dans le second est le [p].

c. Il est [frɛ] comme un [gardɔ̃]. La consonne qui manque dans le premier signifiant est le [f], celle qui manque dans le second est le [g].

d. Il est rouge comme un [kɔk]. La consonne qui manque dans ce signifiant est le [k].

e. Elle est [frɛʃ] comme une [roz]. Les consonnes qui manquent dans le premier signifiant sont le [f] et le [ʃ], celle qui manque dans le second est le [r].

f. Cet individu est [regle] comme une [ɔrlɔʒ]. Les consonnes qui manquent dans le premier signifiant sont le [r] et le [g], celles qui manquent dans le second sont le [r] et le [ʒ].

g. Il mange comme un [kɔʃɔ̃]. Les consonnes qui manquent dans ce signifiant sont le [k] et le [ʃ].

h. Il est méchant comme la [gal]. La consonne qui manque dans ce signifiant est le [g].

i. Ce mensonge est [gro] comme une [mezɔ̃]. La consonne qui manque dans le premier signifiant est le [g], celles qui manquent dans le second sont le [m] et le [z].

j. Elle est [grɔs] comme une [vaʃ]. Les consonnes qui manquent dans le premier signifiant sont le [g] et le [s], celle qui manque dans le second est le [v].

k. Ce train passe comme un [eklɛR]. La consonne qui manque dans ce signifiant est le [k].

Travaux dirigés se rapportant aux glides avec leurs corrigés

Module : Phonétique articulatoire

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Le plan du premier travail dirigé :

I.1. L'objectif du premier travail dirigé

I.2. Son contenu

 I.2.1. Son énoncé

 I.2.2. Son corrigé

I.1. L'objectif du premier travail dirigé :

Au terme du premier travail dirigé, les étudiants seront capables de donner les traits articulatoires des glides (des semi-voyelles ou semi-consonnes).

I.2. Son contenu :

I.2.1. Son énoncé :

Donnez les traits articulatoires des glides suivants :

[j], [ɥ] et [w].

I.2.2. Son corrigé :

Les traits articulatoires des glides :

[j] est une semi-voyelle (une semi-consonne) très fermée, plus fermée que la voyelle à laquelle elle correspond, le [i], antérieure, écartée (non-arrondie), orale, sonore (voisée), constrictive (fricative ou spirante), médio-dorso-pré-palatale, brève.

[ɥ] est une semi-voyelle (une semi-consonne) très fermée, plus fermée que la voyelle à laquelle elle correspond, le [y], antérieure, arrondie (labiale), orale, sonore (voisée), constrictive (fricative ou spirante), médio-dorso-pré-palatale, brève.

[w] est une semi-voyelle (une semi-consonne) très fermée, plus fermée que la voyelle à laquelle elle correspond, le [u], postérieure, arrondie (labiale), orale, sonore (voisée), constrictive (fricative ou spirante), post-dorso-vélaire, brève.

Le plan du deuxième travail dirigé :

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé

II.2. Son contenu

II.2.1. Son énoncé

II.2.2. Son corrigé

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé :

Le deuxième travail dirigé se fixe pour objectif de permettre aux étudiants de faire la différence entre les mots se réalisant avec le glide [ɥ] et ceux se prononçant avec la voyelle [y].

II.2. Son contenu :

II.2.1. Son énoncé :

Sur la liste suivante, quels sont les mots se réalisant avec le glide [ɥ] ? Quels sont ceux se prononçant avec la voyelle [y] ?

Perpétuellement, perpétuité, suer, occupation, discuter, juger, réunion, structure, unité, évaluation, puanteur, juin, huile, tuer, évacuateur, durable, substance, nuage, réduire, cruauté, éducation.

II.2.2. Son corrigé :

Les mots se réalisant avec le glide [ɥ]	Ceux se prononçant avec la voyelle [y]
Perpétuellement, perpétuité, suer, évaluation, puanteur, juin, huile, tuer, évacuateur, nuage, réduire, cruauté.	Occupation, discuter, juger, réunion, structure, unité, durable, substance, éducation.

Le plan du troisième travail dirigé :

III.1. L'objectif du troisième travail dirigé

III.2. Son contenu

III.2.1. Son énoncé

III.2.2. Son corrigé

III.1. L'objectif du troisième travail dirigé :

A l'issue du troisième travail dirigé, les étudiants seront en mesure de faire la distinction entre les graphèmes correspondant au glide [ɥ], ceux renvoyant au glide [w] et ceux se rapportant au glide [j].

III.2. Son contenu :

III.2.1. Son énoncé :

A quels glides correspondent les graphèmes soulignés ?

«*M. Dupuis est né en juin 1950 à Saint- Malo. Il est malouin d'origine, mais vit maintenant à Caluire, dans le hameau de La Buisse. Il a un fils, Louis, qui est huissier. M. Dupuis est un homme aux épaules puissantes et à l'air réjoui. C'est un habitué du café du coin où il va jouer aux dés. Et puis, il a une curieuse passion : les mouettes et les pingouins.*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 208).

III.2.2. Son corrigé :

- a. Dans le nom propre «Dupuis», le graphème souligné «u» correspond au glide [ɥ].
- b. Dans le mot «juin», le graphème souligné «u» correspond au glide [ɥ].
- c. Dans le mot «malouin», le digramme souligné «ou» correspond au glide [w].
- d. Dans le nom propre «Caluire», le graphème souligné «u» correspond au glide [ɥ].
- e. Dans le nom propre «La Buisse», le graphème souligné «u» correspond au glide [ɥ].
- f. Dans le nom propre «Louis», le digramme souligné «ou» correspond au glide [w].
- g. Le graphème souligné «u», dans le mot «huissier», correspond au glide [ɥ].

h. Le graphème souligné «u», dans le nom propre «Dupuis», correspond au glide [ɥ].

i. Dans l'épithète «puissantes», le graphème souligné «u» correspond au glide [ɥ].

j. Dans le mot «réoui», le diagramme souligné «ou» correspond au glide [w].

k. Le graphème souligné «u», dans le mot «habitué», correspond au glide [ɥ].

l. Dans le mot «coin», le graphème souligné «o» correspond au glide [w].

m. Le diagramme souligné «ou», dans le verbe du premier groupe «jouer», correspond au glide [w].

n. Dans le mot «puis», le graphème souligné «u» correspond au glide [ɥ].

o. Dans l'épithète «curieuse», le graphème souligné «i» correspond au glide [j].

p. Dans le substantif «passion», le graphème souligné «i» correspond au glide [j].

q. Dans le nom «mouettes», le diagramme souligné «ou» correspond au glide [w].

r. Le diagramme souligné «ou», dans le nom «pingouins», correspond au glide [w].

Travaux dirigés ayant trait à la transcription phonétique (à la transcription en A.P.I) avec leurs corrigés

Module : Phonétique articulatoire

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Le plan du premier travail dirigé :

I.1. L'objectif du premier travail dirigé

I.2. Son contenu

I.2.1. Son énoncé

I.2.2. Son corrigé

I.1. L'objectif du premier travail dirigé :

Au terme du premier travail dirigé, les étudiants seront capables de passer de la transcription orthographique à la transcription phonétique (en A.P.I).

I.2. Son contenu :

I.2.1. Son énoncé :

a. Transcrivez phonétiquement (en A.P.I) les mots suivants :

Xénophobe, expansionnisme, extrêmement, somptueusement, succinctement, évacuateur, entrepreneur, dégoûtant, intelligemment, insurrection, intelligentsia.

b. Transcrivez phonétiquement (en A.P.I) l'extrait suivant :

«A l'école, les filles obtiennent souvent de meilleurs résultats que leurs frères quand elles sont placées dans les mêmes conditions d'assiduité et de temps consacré à l'école par rapport aux tâches domestiques.

En cherchant les raisons de ce phénomène, on s'aperçoit que les filles reçoivent une éducation plus stricte que les garçons. L'école permet aux filles d'échapper à un contrôle familial et social ressenti comme pesant.

Ainsi, les contraintes auxquelles elles ont été habituées dès l'enfance les conduisent à adopter un comportement favorable à l'obtention de bonnes notes. La liberté dont

jouissent les garçons ne facilite pas leur acceptation des contraintes scolaires et nuit à leur bonne scolarité.

L'espérance des filles à l'égard de l'école est très importante car si elles échouent, elles ont beaucoup à perdre. L'école est pour elles la porte ouverte vers plus d'autonomie, un métier, une reconnaissance autre que strictement domestique. C'est pourquoi elles investissent beaucoup dans la vie scolaire. » (BELHOUCHET, O., 2007 : 15).

c. Transcrivez phonétiquement (en A.P.I) l'extrait suivant :

«Nous avons engagé la conversation. J'ai appris que lui venait de Hollande, elle de Hongrie. La Hollande et la Hongrie sont deux pays plats. Comme la plupart des Hollandais et des Hongrois, ils rêvent de hautes montagnes. Alors, ils sont venus par ici. Ils ont vécu dans un petit hôtel pas cher. Mais avec la hausse des prix, ils n'ont pas pu rester longtemps.» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 212).

d. Transcrivez phonétiquement (en A.P.I) l'extrait suivant :

«Notre décollage est imminent. La durée du vol est d'une heure trente. Il fait beau à Brest et la température extérieure est de 12 degrés. Nous vous rappelons que, pour des raisons de sécurité, il est interdit de fumer dans les toilettes. Les téléphones portables doivent maintenant être éteints et ce, jusqu'à l'arrêt complet de l'appareil. Veuillez attacher vos ceintures et relever le dossier de votre siège. Une notice placée dans la pochette devant votre siège décrit les consignes de sécurité. Veuillez la lire attentivement. Vous pourrez vous déplacer librement.» (Ibid.).

e. Transcrivez phonétiquement (en A.P.I) l'extrait suivant :

«Quand je suis venu, il faisait frais ; et comme je m'étais lavé les cheveux et que j'étais sur le chemin depuis la demie de huit heures, je me suis enrhumé.» (Ibid.).

f. Transcrivez phonétiquement (en A.P.I) les énoncés suivants :

- «*Ma tante Rose est heureuse de ce qu'elle a fait.*» (Ibid.)
- «*Il avait une drôle d'épaule, plus haute que l'autre.*» (Ibid.)
- «*Il est très laid et très pâle.*» (Ibid.).
- «*Je marchai près de la côte en écoutant le ressac.*» (Ibid.).

g. Transcrivez phonétiquement (en A.P.I) l'extrait suivant :

«Un sondage paru, le 20 septembre dans le quotidien Le Monde, indique qu'environ 70 % des Français considèrent que la répartition des impôts en France est injuste.

L'enquête révèle également qu'il y a presque autant de sympathisants de droite que de sympathisants de gauche (72% contre 79%) qui défendent le principe du maintien de l'impôt sur la fortune.» (Ibid.).

I.2.2. Son corrigé :

a. La transcription phonétique (en A.P.I) des mots :

Xénophobe [gzenɔfɔb]

Expansionnisme [ekspāsjɔnism]

Extrêmement [ɛkstrəməmmā]

Somptueusement [sɔ̃ptʃøzmā]

Succinctement [syks̩ etmā]

Evacuateur [evakɥatœr]

Entrepreneur [ɑ̃trəprənœr]

Dégoûtant [deguṭā]

Intelligemment [ɛtelizamā]

Insurrection [ɛsyreksjɔ̃]

Intelligentsia [ɛtelizensja]

b. La transcription phonétique (en A.P.I) de l'extrait :

[alekɔl/lefijɔptjensuvādəməjœrrezyltakəlcəfrərkātəlsɔplasedālememkɔdis-
jɔdasidviteedətākɔsakrealekɔlparrapɔrotasdɔmestik//āʃerʃälerezɔdəsəfenɔmen/
ɔsapərswakəlefijrəswavynedykasjɔplystriktəkəlegarsɔ//lekɔlpərmeofijdesapea
ɔekɔtrolfamiljalesɔsjalrəsātikɔmpəzā//ɛsi/lekɔtrətokeləlzɔteteabitçedəlāfāslē
kɔdçizaadɔpteɔekɔpɔrtəmāfavɔrablalɔptāsjɔdəbɔnnɔt//lalibertedɔʒwislegar-
sɔnəfasilitpalœrakseptasjɔde
kɔtrətskɔlərençialœrbɔnskɔlarite//lesperāsdefijalegardəlekɔletre
zɛpɔrtātkarsielzeʃu/elzɔbokuaperdʁe//lekɔlepurellapɔrtuvərvplydotɔnɔmi/
ɔemetje/ynrəkɔnesāsotrəkəstrikτəmādɔmestik//sepurkwaɛl
zɛvestisbokudālaviskɔler//]

c. La transcription phonétique (en A.P.I) de l'extrait :

[nuzav̩ ūgazelak̩ ūversasj̩]// ūejaprikelciv(ə)neda*clād/eldə
* ūgrı// la*clādela* ūgris ūdøpejipla// kōmlaplyparde*clādæde* ūgrwa/ilrevdə'ot
m̩taj// alɔR/ils ūv(ə)nyparisi// ilz ūvekydāz ūep(ə)titotelpaſer// mezavekla'osdepri/il
n ūrapypyrestel ūtā//]

d. La transcription phonétique (en A.P.I) du passage :

[nɔtrədekɔlažetiminā// ladyredyvɔlodynœrtrāt// ilfeboa*brestelatāperatyreksterjœr
edəduzdəgre// nuvurap(ə)l ūkə/purderez ūd(ə)sekyrite/ile
t ūterdid(ə)fymedāletwale// letelefɔnpɔrtablədwavm ūtnāetret ūesə/ʒyskalare
k ūpled(ə)laparej// vøjezataſevo
s ūtyrerəl(ə)velədɔsjed(ə)vɔtrəsjež// ynnɔtisplasedālapɔſetdəvāvɔtrəsježdekrile
k ūsijnd(ə)sekyrite// vøjelaliratātivmā// vupurevudeplaselibrəmādelekst ūksj ūdysinal
lyminø//]

e. La transcription phonétique (en A.P.I) de l'extrait :

[kāzəspiv(ə)ny/ ilfəzɛfrɛ// ekɔmzəmetelaveleʃ(ə)vøek(ə)ʒetesyrłəʃ(ə)-
m ūdərpiladəmid(ə)çitœr/žəmsçizāryme//]

f. La transcription phonétique (en A.P.I) des énoncés :

[matāt*rozetɔrzdəskelafe//]

[ilavetyndroldepol/ply'otkəlotr//]

[ilətrəlæetrəpal//]

[žəmarſepred(ə)lakotāekutālərəsak//]

g. La transcription phonétique (en A.P.I) du passage :

[ūes ūdaž/paryləv ūsuptābrədāləkɔtidj ūləm ūd/
 ūdikkāvirāswasātdipursāde*frāsək̩siderkəlarepartisj ūdez ūpoā*frāset ūzystə//
 lākətrevelegalmākiljapreskotād(ə)s ūpatizādəgoſswasātduzpursā
 k ūtrəswasātdiznœfpursākidefādləpr ūsipdym ūtj ūdəl ūposyrlafɔrtyn//]

Le plan du deuxième travail dirigé :

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé

II.2. Son contenu

II.2.1. Son énoncé

II.2.2. Son corrigé

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé :

A l'issue de ce travail dirigé, les étudiants seront capables de passer de la transcription phonétique à la transcription graphique.

II.2. Son contenu :

II.2.1. Son énoncé :

a. Transcrivez orthographiquement les signifiants suivants :

[klɔRɔfil]

[fetys]

[ɛgzasperasjɔ̃]

[ɛtərnasjɔnalizasjɔ̃]

[fəzā]

[inymenmā]

[sinekwancn]

[sinedje]

[prɔptəmā]

[fəbləmā]

[kɛzjɛmmā]

[adɔk]

[preliminɛkmā]

[prydamā]

[sɔlane]

[c̪jɔ̃]

[səg̪ɔ̃]

[z̪agwar]

[sul]

[pā]

[mwal]

[pwal

[egzam̪ɛ]

[ekselā]

[sis]

[sizjɛm]

[*brysel]

[*osər]

[lavild(ə)*ljɔ̃]

b. Transcrivez orthographiquement le poème suivant d'Anne HEBERT :

[ynp(ə)titmɔ̃rt]

[səkuʃeātravɛrd(ə)lapɔ̃rt]

[nulav̪ɔ̃truveomat̪ɛnabaty]

[syrnɔ̃trəsœj]

[kɔ̃m̪ɔ̃cenarbrəd(ə)fuzεrpl̪ɛd(ə)ʒel]

[nunoz̪ɔ̃plysɔ̃rtirðərçikeləla]

[sətynāfāblāʃdāsaʒypmusøz]

[durejɔ̃nyneṭrāʒnçitøz]

c. Transcrivez orthographiquement les signifiants suivants :

[kidnapin̪]

[dilœr]

[narkotrafikā]

[butlegœr]

[byldozər, byldozœr]

[b(ʁ)ildin̩]

[buldɔg]

[zapin̩]

['jidiʃ]

[gzerɔfil]

[referɛdm, referɑdm]

[ezɔfaʒ]

d. Transcrivez orthographiquement ce qui suit :

[ləjʒed(ə)mavwazinamāželərɔtikəmamāavelesedāləfileaprɔvizjɔ///

iladysəregale/menu/nuzavɔdy māžedepɔmdəteralo///] (ABRY, D., et

CHALARON, M.-L., 2011 : 212).

e. Transcrivez orthographiquement ce qui est placé entre crochets :

[lapjesebɔn/kɔfɔrtabl/elɔnepruvāniātrāžən(ə)sékelsātimādəbjenetrəkogmāt
ākɔrləbrçidivāeletɔrādəplçirçis(ə)lātogutjεr//ɔs(ə)krwaredāzɔenibjεʃɔ///
tutā'odœgrātarbrə//purləmɔmā/ləniivid//ləmetrədylɔžinəpala//mezɔsākil
varātrebjεto/etufelçialerdəlatādrə//syrbɔføkuvər/ypn(ə)titmarmitbutrā-
kilmānavɛkœmyrmyrdəsatisfaksjɔ///]

II.2.2. Son corrigé :

a. La transcription orthographique des signifiants :

[klɔrɔfil] Chlorophylle

[fetys] Fœtus

[egzasperasjɔ] Exaspération

[~eternasjɔnalizasjɔ] Internationalisation

[fəzā]	faisan, faisant
[inymenmā]	Inhumainement
[sinekwanc̪n]	Sine qua non
[sindje]	Sine die
[prɔ̃ptəmā]	Promptement
[fəbləmā]	Faiblement
[k̪ezjɛmmā]	Quinzièmement
[adɔk]	Ad hoc
[preliminermā]	Préliminairement
[prydamā]	Prudemment
[solanel]	Solennel
[ɔ̃jɔ̃]	Oignon
[səgɔ̃]	Second
[ʒagwar]	Jaguar
[sul]	Soûl
[pā]	Paon
[mwal]	Moelle
[pwal]	Poêle
[egzam̪ɛ]	Examen
[ekselā]	Excellent
[sis]	Six
[sizjɛm]	Sixième
[*brysel]	Bruxelles
[*os̪er]	Auxerre
[lavild(ə)*ljɔ̃]	La ville de Lyon

b. La transcription orthographique du poème d'Anne HEBERT :

Une petite morte
S'est couchée en travers de la porte
Nous l'avons trouvée au matin abattue
Sur notre seuil
Comme un arbre de fougère plein de gel
Nous n'osons plus sortir depuis qu'elle est là
C'est une enfant blanche dans sa jupe mousseuse
D'où rayonne une étrange nuiteuse.

c. La transcription orthographique des signifiants :

[kidnapin̩]	Kidnapping
[dilœR]Dealer, dealeur	
[narkotrafikā]	Narcotrafiquant
[butlegœR]	Bootlegger
[byldozer, byldozœR]	Bulldozer
[b(χ)ildin̩]	Building
[buldg̩]	Bouledogue
[zapin̩]	Zapping
['jidif̩]	Yiddish
[gzerɔfil]	Xérophile
[referɛdɔm, referādɔm]	Référendum
[ezɔfaʒ̩]	(Esophage

d. La transcription orthographique du passage :

«*Le chien de ma voisine a mangé le rôti que ma mère avait laissé dans le filet à provisions. Il a dû se régaler, mais nous, nous avons dû manger des pommes de terre à l'eau.*»

e. La transcription orthographique de l'extrait :

«La pièce est bonne, confortable, et l'on éprouve en y entrant je ne sais quel sentiment de bien être qu'augmente encore le bruit du vent et les torrents de pluie ruisselant aux gouttières. On se croirait dans un nid bien chaud, tout en haut d'un grand arbre. Pour le moment, le nid est vide. Le maître du logis n'est pas là ; mais on sent qu'il va rentrer bientôt, et tout chez lui a l'air de l'attendre. Sur un bon feu couvert, une petite marmite bout tranquillement avec un murmure de satisfaction.»

Travaux dirigés relatifs au schwa avec leurs corrigés

Module : Phonétique corrective

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du premier travail dirigé :

I.1. l'objectif du premier travail dirigé

I.2. Son contenu

 I.2.1. Son énoncé

 I.2.2. Son corrigé

I.1. L'objectif du premier travail dirigé :

Au terme du premier travail dirigé, les étudiants seront en mesure de réaliser le schwa quand il y a une suite de trois consonnes.

I.2. Son contenu :

I.2.1. Son énoncé :

Citez dix exemples où le schwa se réalise obligatoirement.

I.2.2. Son corrigé :

Les dix exemples où le schwa se réalise obligatoirement sont les suivants :

Département [departəmā]

Entrepreneur [ātrəprənœr]

Gendarmerie [ʒādarməri]

Fermeture [fērmətyr]

Contre- performance [kɔ̃trəpərfɔrmās]

Tourne- disque [turnədisk]

Tournevis [turnəvis]

Acharnement [aʃarnəmā]

Contournement [k̚ɔturnəmā]

Renforcement [rāfɔrsəmā]

Le plan du deuxième travail dirigé :

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé

II.2. Son contenu

II.2.1. Son énoncé

II.2.2. Son corrigé

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé :

Le deuxième travail dirigé se fixe pour objectif de rappeler aux étudiants que lorsque deux schwas se suivent dans "je me", "je te", "je ne", "je le", on peut soit maintenir les deux, soit se passer de celui de "je", soit laisser tomber ceux de "me", "te", "ne" et "le".

II.2. Son contenu :

II.2.1. Son énoncé :

«Réalisez de trois manières différentes les énoncés suivants.» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 90).

1. Je te garde une place.
2. Je te rappelle.
3. Je le connais.
4. Je me lève.

II.2.2. Son corrigé :

Le premier énoncé :

- a. Je te garde une place [ʒetəgardynplas]. Dans cette réalisation, les schwas de "je" et "te" sont maintenus.
- b. Je te garde une place [ʃtəgardynplas]. Dans cette articulation, on laisse tomber le schwa de "je" et on maintient celui de "te".

La consonne [ʒ] est assourdie (elle devient sourde) au contact de la consonne non- voisée [t], elle est remplacée par la consonne sœur [ʃ].

c. Je te garde une place [ʒətgardynplas]. Dans ce cas, on garde le schwa de "je" et on se passe de celui de "te".

Le deuxième énoncé :

a. Je te rappelle [ʒətərapɛl]. Dans cette réalisation, les schwas de "je" et "te" sont maintenus.

b. Je te rappelle [ʃtərapɛl]. Dans cette prononciation, on laisse tomber le schwa de "je" et on garde celui de "te".

La consonne [ʒ] est assourdie (elle devient sourde) au contact de la consonne non- voisée [t], elle est remplacée par la consonne sœur [ʃ].

c. Je te rappelle [ʒətrapɛl]. Dans ce cas, on garde le schwa de "je" et on laisse tomber celui de "te".

Le troisième énoncé :

a. Je le connais [ʒələkɔnɛ]. Dans cette réalisation, on garde les schwas de "je" et "te".

b. Je te connais [ʒləkɔnɛ]. Dans celle- là, on laisse tomber le schwa de "je" et on maintient celui de "le".

c. Je le connais [ʒəlkɔnɛ]. Dans ce cas, on maintient le schwa de "je" et on se passe de la réalisation de celui de "le".

Le quatrième énoncé :

a. Je me lève [ʒəməlev]. Dans cette réalisation, on maintient les schwas de "je" et "me".

b. Je me lève [ʒməlev]. Dans celle- là, on laisse tomber le schwa de "je" et on garde celui de "me".

c. Je me lève [ʒəmlev]. Dans ce cas, on garde le schwa de "je" et on se passe de celui de "me".

Le plan du troisième travail dirigé :

III.1. l'objectif du troisième travail dirigé

III.2. Son contenu

III.2.1. Son énoncé

III.2.2. Son corrigé

III.1. L'objectif du troisième travail dirigé :

A l'issue du troisième travail dirigé, les étudiants seront en mesure de distinguer entre les mots où le schwa se réalise obligatoirement et ceux où il ne s'articule pas.

III.2. Son contenu :

III.2.1. Son énoncé :

a. Rangez ces mots dans le tableau suivant :

Un abonnement, un gouvernement, un tremblement, un équipement, un appartement, un accouchement, prochainement, exactement, rarement, injustement, subitement, autrement.

Les mots où le schwa se réalise obligatoirement	Ceux où il ne s'articule pas

b. Soulignez les schwas prononcés :

«*Notre recette du jour : le pamplemousse aux crevettes. On ne peut pas faire plus simple ! Pour deux personnes, voici ce qu'il vous faudra : un pamplemousse, 100 grammes de crevettes, un demi-citron, de la mayonnaise, une pointe de concentré de tomate. Coupez le pamplemousse en deux et videz-le délicatement sans l'abîmer. Récupérez la chair en prenant soin de bien enlever les peaux de séparation. Pressez le citron. Puis mélangez délicatement les crevettes décortiquées avec le pamplemousse, le jus de citron et la mayonnaise. Gardez-en quelques-unes pour la présentation. Ensuite, garnissez les demi-pamplemousses avec le mélange. Sur le dessus, ajoutez quelques crevettes et une pointe de concentré de tomate. Mettez au frigo et servez bien frais. Vous verrez, c'est délicieux !*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 90).

c. Soulignez les schwas prononcés dans la conversation téléphonique suivante :

«*Allô...Ah, c'est toi ?...Non, non, tu ne me dérange pas...Non, non, je t'assure...Je te dis que non ! Oui, je pars demain...Non, pas samedi, demain...Quand je reviens ? Oh, ça, je ne sais pas !...Cette semaine ou la semaine prochaine, je ne sais pas...Non, vraiment, je ne peux pas te le dire maintenant, je ne le sais pas moi-même...Oui, je te le dirai, promis...Ce sera peut-être possible, je vais voir...Mais, oui, je te téléphonerai...Oui, dès que j'arriverai... Tu viendras me chercher ? Bon d'accord...Mais si, je*

veux bien...Je te dis que je ne sais pas encore. Ecoute, on se rappelle...C'est ça...Oui, je t'embrasse...Au revoir ! » (Ibid.).

III.2.2. Son corrigé :

a. Je range les mots dans le tableau :

Les mots où le schwa se prononce obligatoirement	Ceux où il ne s'articule pas
Un <u>gouvernement</u> , un <u>tremblement</u> , un <u>appartement</u> , <u>exactement</u> , <u>injustement</u> , <u>autrement</u> .	Un abonnement, un équipement, un accouchement, prochainement, rarement, subitement.

b. Je souligne les schwas prononcés :

«*Notre recette du jour : le pamplemousse aux crevettes. On ne peut pas faire plus simple ! Pour deux personnes, voici ce qu'il vous faudra : un pamplemousse, 100 grammes de crevettes, un demi-citron, de la mayonnaise, une pointe de concentré de tomate. Coupez le pamplemousse en deux et videz-le délicatement sans l'abîmer. Récupérez la chair en prenant soin de bien enlever les peaux de séparation. Pressez le citron. Puis mélangez délicatement les crevettes décortiquées avec le pamplemousse, le jus de citron et la mayonnaise. Gardez-en quelques-unes pour la présentation. Ensuite, garnissez les demi-pamplemousses avec le mélange. Sur le dessus, ajoutez quelques crevettes et une pointe de concentré de tomate. Mettez au frigo et servez bien frais. Vous verrez, c'est délicieux !»*

c. Je souligne les schwas prononcés dans la conversation téléphonique :

«*Allô...Ah, c'est toi ?...Non, non, tu ne me déranges pas...Non, non, je t'assure...Je te dis que non !...Oui, je pars demain...Non, pas samedi, demain...Quand je reviens ? Oh, ça je ne sais pas !...Cette semaine ou la semaine prochaine, je ne sais pas...Non, vraiment, je ne peux pas te le dire maintenant, je ne le sais pas moi-même...Oui, je te le dirai, promis...Ce sera peut-être possible, je vais voir...Mais oui, je te téléphonerai...Oui, dès que j'arriverai...Tu viendras me chercher ? Bon d'accord...Mais si, je veux bien...Je te dis que je ne sais pas encore. Ecoute, on se rappelle...C'est ça...Oui, je t'embrasse...Au revoir !»*

Le plan du quatrième travail dirigé :

IV.1. L'objectif du quatrième travail dirigé

IV.2. Son contenu

IV.2.1. Son énoncé

IV.2.2. Son corrigé

IV.1. L'objectif du quatrième travail dirigé :

Au terme du quatrième travail dirigé, les étudiants seront en mesure de réaliser comme les locuteurs du midi (du sud de la France), dont la prononciation est, souvent, caractérisée par la présence du [ə] caduc (du schwa).

IV.2. Son contenu :

IV.2.1. Son énoncé :

Lisez le passage suivant en articulant comme les locuteurs du midi (du sud de la France) :

«Le film «Marius et Jeannette», tourné en 1997 par Roger GUEDIGUIAN, raconte les amours de Marius et Jeannette qui vivent dans les quartiers Nord de Marseille. Marius vit seul dans une cimenterie désaffectée qui domine le quartier. Il est le gardien de cette usine en démolition. Jeannette, elle, élève seule ses deux enfants, avec un petit salaire de caissière. Leur rencontre ne sera pas simple car ils sont blessés par la vie. Comme le dit le réalisateur, c'est une histoire d'amour chez les pauvres.» (Ibid.).

IV.2.2. Son corrigé :

Je lis le passage suivant en articulant comme les locuteurs du midi (du sud de la France) :

«Le film (e) «Marius et Jeannette», tourné en 1997 par Roger GUEDI-GUIAN, raconte les amour(e)s de Marius et Jeannette qui vivent dans les quartiers Nord (e) de Marseille. Marius vit dans une cimenterie désaffectée qui domine le quartier. Il est le gardien de cetteusine en démolition. Jeannette, elle, élève seule ses deux enfants, avec un salaire de caissière. Leur rencontre ne sera pas simple car ils sont blessés par la vie. Comme le dit le réalisateur(e), c'est une histoire d'amour (e) chez les pauvres.»

Travail dirigé ayant trait à l'hiatus avec son corrigé

Module : Phonétique corrective

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du travail dirigé :

I. L'objectif du travail dirigé

II. Son contenu

II.1. Son énoncé

II.2. Son corrigé

I. L'objectif du travail dirigé :

Au terme de ce travail dirigé, les étudiants seront en mesure de distinguer entre les mots commençant par le «h» dit «non-aspiré» ou «muet», permettant de faire la liaison et l'élation, et ceux commençant par le «h» dit «aspiré», empêchant de les effectuer. Nous rappelons que la liaison et l'élation sont deux procédés utilisés pour contourner l'hiatus.

A travers le présent travail dirigé, ils vont découvrir que le «h» dit «non-aspiré» ou «muet» est présent dans les mots d'origine grecque, ceux qui commencent par les préfixes «hydro», «hyper», «hypo», «hypno» et «hyst», dans ceux où le «h» est placé à l'intérieur entre deux voyelles, dans certains mots de souche latine.

Ils vont découvrir, également, que le «h» dit «aspiré» se rencontre dans les mots d'origine arabe, dans ceux de souche germanique, ceux empruntés à des langues comme l'anglais, l'allemand, le néerlandais et les langues nordiques (le suédois, le danois, le norvégien et l'islandais).

II. Son contenu :

II.1. Son énoncé :

Dans la liste suivante, distinguez entre les mots commençant par un «h» dit «aspiré» et ceux commençant par un «h» dit «non-aspiré» ou «muet».

Harpe, hanter, heurter, harceler, un haricot, habituer, les hydrocarbures, une hypertension, les homophones, un héros, un héron, un hameau, les yeux hagards, un hennissement, un Havanais, un homard, un hublot, un hors-jeu, un hippopotame, un hippodrome, un hold-up, c'est honteux, un hot-dog, une housse, une horde, des hormones, un huissier, un humoriste, une hypnose, une hysterie, ahuri, cohérent, dehors, ébahi, envahir, cohésion, trahison.

II.1. Son corrigé :

La distinction entre les mots commençant par un «h» dit «aspiré» et ceux commençant par un «h» dit «non-aspiré» ou «muet».

Les mots commençant par un «h» dit «aspiré»	Ceux commençant par un «h» dit «non-aspiré» ou «muet»
Une harpe, hanter, heurter, harceler, un haricot, un héros, un héron, un hameau, les yeux hagards, un hennissement, un Havanais, un homard, un hublot, un hors-jeu, un hold-up, c'est honteux, un hot-dog, une housse, une horde.	Habituer, les hydrocarbures, une hypertension, les homophones, un hippopotame, un hippodrome, des hormones, un huissier, un humoriste, une hypnose, une hysterie, ahuri, cohérent, dehors, ébahi, envahir, cohésion, trahison.

Travaux dirigés se rapportant à la liaison avec leurs corrigés

Module : Phonétique articulatoire

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Le plan du premier travail dirigé :

I.1. L'objectif du premier travail dirigé

I.2. Son contenu

I.2.1. Son énoncé

I.2.2. Son corrigé

I.1. L'objectif du premier travail dirigé :

Au terme du premier travail dirigé, les étudiants seront en mesure de faire la distinction entre les différents types de liaison.

I.2. Son contenu :

I.2.1. Son énoncé :

Dans les énoncés suivants, dites de quels types de liaison il s'agit.

- a. Aimez-vous les hors d'œuvre ?
- b. Rachid, prenez des haricots.
- c. Je suis heureux de vous avoir parmi nous.
- d. Mon ami a décroché son baccalauréat avec la mention très bien.
- e. Les onze ans que j'avais passés à Londres étaient magnifiques.
- f. Elles ont eu leurs diplômes avec la mention très honorable.
- g. Cette horde de gamins s'est attaquée au siège de l'entreprise.
- h. Notre voisin est un horloger.
- i. Ce métier ouvre droit à de nouveaux horizons.
- j. L'administration répartit les horaires de travail.
- k. Les hooligans ont saccagé les sièges du métro.
- l. Son visage est hâlé de soleil.
- m. Son haleine sent l'ail.
- n. Cette femme est haineuse.
- o. Ces hommes sont humbles.
- p. «*Un paquebot égyptien entre au port.*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 103).
- q. «*Jean a cherché un appartement à acheter ou une maison à louer.*» (Ibid.).
- r. «*Le frein a lâché et le camion a dévalé la pente. L'accident a fait deux blessés.*» (Ibid.).
- s. «*Lyon est à quelle distance de Paris.*» (Ibid.).
- t. «*Quelqu'un a frappé à la porte.*» (Ibid.).
- u. «*Pourquoi a-t-on interrompu cette conversation.*» (Ibid.).
- v. «*Il a commandé du vin et un plateau de fromage.*» (Ibid.).

I.2.2. Son corrigé :

Les types de liaison :

- a. Aimez-vous les hors d'œuvre ? La liaison est interdite entre «les» et «hors d'œuvre», en raison de la présence du «h» dit «aspiré».
- b. Rachid, prenez des haricots. La liaison est interdite entre «des» et «haricots», en raison de la présence du «h» dit «aspiré».
- c. Je suis heureux de vous avoir parmi nous. La liaison est obligatoire entre le verbe être au présent de l'indicatif à la première personne du singulier «suis» et l'attribut «heureux», entre le pronom complément «vous» et le verbe avoir à l'infinitif.
- d. Mon ami a décroché son baccalauréat avec la mention très honorable. La liaison est obligatoire entre le déterminant (l'adjectif possessif) «mon» et le substantif «ami», entre l'adverbe «très» et l'adjectif qualificatif «honorable», en raison de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».
- e. Les onze ans que j'avais passés à Londres étaient magnifiques. La liaison est interdite entre l'article défini «les» et l'adjectif numéral cardinal «onze». Elle est facultative entre «passés» et le complément «à Londres». Elle est interdite entre le nom propre «Londres» et le verbe être à l'imparfait à la troisième personne du pluriel «étaient»».
- f. Elles ont eu leurs diplômes avec la mention très honorable. La liaison est obligatoire entre le pronom personnel sujet «elles» et l'auxiliaire avoir «ont», entre le même auxiliaire et le participe passé du verbe avoir «eu», entre l'adverbe «très» et l'adjectif qualificatif «honorable», à cause de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».
- g. Cette horde de gamins s'est attaquée au siège de l'entreprise. La liaison est interdite entre le déterminant (l'adjectif possessif) «cette» et le nom «horde», en raison de la présence du «h» dit «aspiré». Elle est obligatoire entre «s'est» et le participe passé «attaquée».
- h. Notre voisin est un horloger. La liaison est interdite entre le substantif «voisin» et le verbe être à la troisième personne du singulier «est». Elle est obligatoire entre le même verbe et l'article indéfini «un», entre le même déterminant et le nom «horloger», en raison de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».
- i. Ce métier ouvre droit à de nouveaux horizons. La liaison est obligatoire entre l'épithète antéposée «nouveaux» et le substantif «horizons», à cause de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».

- j. L'administration répartit les horaires de travail. La liaison est obligatoire entre l'article défini «les» et le substantif «horaires», en raison de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».
- k. Les hooligans ont saccagé les sièges du métro. La liaison est interdite entre le déterminant «les» et le substantif «hooligans», en raison de la présence du «h» dit «aspiré», entre le même nom et l'auxiliaire avoir «ont».
- l. Son visage est hâlé de soleil. La liaison est interdite entre le verbe être au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «est» et l'attribut «hâlé», en raison de la présence du «h» dit «aspiré».
- m. Son haleine sent l'ail. La liaison est obligatoire entre le déterminant (l'adjectif qualificatif) «son» et le nom «haleine», à cause de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».
- n. Cette femme est haineuse. La liaison est interdite entre le verbe être au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «est» et l'attribut «haineuse», en raison de la présence du «h» dit «aspiré».
- o. Ces hommes sont humbles. La liaison est obligatoire entre le déterminant (l'adjectif possessif) «ces» et le nom «hommes», entre le verbe être au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «sont» et l'attribut «humbles», en raison de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».
- p. «*Un paquebot égyptien entre au port*». La liaison est interdite entre le substantif au singulier «paquebot» et l'épithète postposée «égyptien».
- q. «*Jean a cherché un appartement à acheter ou une maison à louer*». La liaison est interdite entre le nom propre «Jean» et le verbe chercher au passé composé à la troisième personne du singulier «a cherché». Elle est obligatoire entre le déterminant (l'article défini) «un» et le substantif «appartement». Elle est interdite entre «appartement» et «à acheter», entre «une maison» et «à louer».
- r. «*Le frein a lâché et le camion a dévalé la pente. L'accident a fait deux blessés*». La liaison est interdite entre le syntagme nominal «le frein» et le syntagme verbal «a lâché», entre «le camion» et «a dévalé», entre «l'accident» et «a fait».
- s. «*Lyon est à quelle distance de Paris ?*». La liaison est interdite entre le nom propre «Lyon» et le verbe être au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «est». Elle est facultative entre le même verbe et le complément «à quelle distance ?».
- t. «*Quelqu'un a frappé à la porte*». La liaison est interdite entre «quelqu'un» et «a frappé».

u. «Pourquoi a-t-on interrompu cette conversation ?». La liaison est obligatoire entre le pronom indéfini «on» et le participe passé du verbe interrompre «interrompu».

v. «Il a commandé du vin et un plateau de fromage». La liaison est interdite entre le nom «vin» et la conjonction de coordination «et», entre la même conjonction de coordination et l'article défini «un».

Le plan du deuxième travail dirigé :

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé

II.2. Son contenu

II.2.1. Son énoncé

II.2.2. Son corrigé

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé :

A l'issue du deuxième travail dirigé, les étudiants seront en mesure de faire les liaisons obligatoires.

II.2. Son contenu :

II.2.1. Son énoncé :

Dans les phrases suivantes, faites les liaisons obligatoires.

a. «D'un commun accord, les gouvernements ont lancé un grand emprunt qu'ils rembourseront quand ils le pourront.» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011, 103).

b. «Nous recherchons un très bon hôtel, deux étoiles au minimum, pas trop éloigné de la gare.» (Ibid.).

c. «On déjeunera en plein air, dans un restaurant tranquille, sous une tonnelle bien ombragée.» (Ibid.).

d. «Quand on n'a que l'amour, une chanson très émouvante dont on se souvient.» (Ibid.).

II.2.2. Son corrigé :

Les liaisons obligatoires :

a. «D'un commun accord, les gouvernement ont lancé un grand emprunt qu'ils rembourseront quand ils le pourront». Dans cet énoncé, la liaison est obligatoire entre «commun» et «accord» (on articule [kɔmœn akɔR]), entre «grand» et «emprunt» (on prononce [grātāpr̥œ]), entre «quand» et «ils» (on réalise [kātil]).

- b. «*Nous recherchons un très bon hôtel, deux étoiles au minimum, pas trop éloigné de la gare*». Dans cet énoncé, la liaison est obligatoire entre l'épithète antéposée «bon» et le nom «hôtel» (on articule [bɔnɔtɛl]), entre l'adjectif numéral cardinal «deux» et le nom «étoiles» (on prononce [døzetal]), entre «pas» et «éloigné» (on réalise [tropelwane]).
- c. «*On déjeunera en plein air, dans un restaurant tranquille, sous une tonnelle bien ombragée*». Dans cet énoncé, la liaison est obligatoire entre l'épithète antéposée «plein» et le substantif «air» (on réalise plenɛr], entre la préposition «sous» et l'article indéfini «une» (on prononce [suzyn]), entre l'adverbe «bien» et l'adjectif qualificatif «ombragée» (on réalise [bjɛnɔbraʒe]).
- d. «*Quand on n'a que l'amour, une chanson très émouvante dont on se souvient.* » (Ibid.). Dans cet énoncé, la liaison est obligatoire entre «quand» et «on» (on articule [kātɔ]), entre l'adverbe «très» et l'adjectif qualificatif «émouvante» (on articule [trezemuvāt]), entre le pronom relatif «dont» et le pronom indéfini «on» (on réalise [dɔtɔ]).

Travaux dirigés relatifs à l'enchaînement avec leurs corrigés

Module : Phonétique corrective

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du premier travail dirigé :

I.1. L'objectif du premier travail dirigé

I.2. Son contenu

 I.2.1. Son énoncé

 I.2.2. Son corrigé

I.1. L'objectif du premier travail dirigé :

Au terme de ce travail dirigé, les étudiants seront capables de faire la distinction entre l'enchaînement et la liaison.

I.2. Son contenu :

I.2.1. Son énoncé :

Dans les énoncés suivants, s'agit-il de liaisons ou d'enchaînements ?

1. «*Je hais les hésitations.*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 102).
2. «*C'est un hexagone à six côtés.*» (Ibid.).
3. «*Ils hésitent à vous héberger.*» (Ibid.).
4. «*Elle a quatre ans.*» (Ibid.).
5. «*Dans cet hebdomadaire, vous saurez tout sur les hérons et les hérissons.*» (Ibid.).
6. «*Leur hélicoptère a perdu son hélice en survolant la Hongrie.*» (Ibid.).
7. «*Près de la haie, il y a des herbes aromatiques.*» (Ibid.).

I.2.2. Son corrigé :

Les liaisons et les enchaînements :

1. «*Je hais les hésitations*». Entre le déterminant «les» et le substantif «hésitations», il s'agit d'une liaison obligatoire [lezezitasj̪ɔ]. Dans le mot «hésitations», comme le «h» est muet, il permet de faire la liaison.
2. «*C'est un hexagone à six côtés*». Entre le présentatif «c'est» et l'article indéfini «un», la liaison est obligatoire [set̪œ]. Elle est obligatoire entre le même article et le nom «hexagone»[œnəgzagɔ̄n]. Entre le même substantif et la préposition «à», il s'agit d'un enchaînement consonantique [ezagɔ̄na]
3. «*Ils hésitent à vous héberger*». Entre le pronom personnel sujet «ils» et le verbe hésiter au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «hésitent», la liaison est obligatoire [ilzezit]. Entre le même verbe et la préposition «à», on parle d'un enchaînement consonantique [ezita]. Entre le pronom complément «vous» et le verbe héberger à l'infinitif, la liaison est obligatoire [vuzebɛrge].
4. «*Elle a quatre ans*». Entre le pronom personnel sujet «elle» et le verbe avoir au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «a», il est question d'un enchaînement consonantique [ɛla]. Entre l'adjectif numéral cardinal «quatre» et le nom «ans», on parle d'un enchaînement consonantique [katrā].
5. «*Dans cet hebdomadaire, vous saurez tout sur les hérons et les hérissos*». Entre l'adjectif démonstratif «cet» et le substantif «hebdomadaire», la liaison est obligatoire [set̪ebdɔ̄mader]. Comme le «h» est aspiré, elle est interdite entre l'article défini «les» et le substantif «hérons» [le'εR̪ɔ̄], entre le même article et le nom «hérissos» [le'eri-ssɔ̄].
6. «*Leur hélicoptère a perdu son hélice en survolant la Hongrie*». Entre le déterminant «leur» et le nom «hélicoptère», il s'agit d'un enchaînement consonantique [loerelikɔpt̪er]. La liaison est obligatoire entre l'adjectif possessif «son» et le substantif «hélice» [sɔ̄nelis]. Notons que le «h» est muet à l'initiale des noms «hélicoptère» et «hélice». La liaison est interdite entre le déterminant «la» et le nom propre «Hongrie», en raison de la présence du «h» dit «aspiré» [la*’ɔ̄gri].
7. «*Près de la haie, il y a des herbes aromatiques*». Comme le «h» est aspiré, la liaison est interdite entre l'article défini «la» et le nom «haie» [la'ε]. Elle est obligatoire entre le déterminant «les» et le nom «herbes» car le «h» est muet [lezerb]. Entre le même substantif et l'épithète «aromatiques», elle est facultative [ɛrbəzarōmatik] ou [ɛrbarɔ̄matik]. Notons qu'avec la deuxième articulation [ɛrbarɔ̄matik], on parle plutôt d'un enchaînement consonantique avec l'apparition de la syllabe /ba/.

Le plan du deuxième travail dirigé :

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé

II.2. Son contenu

II.2.1. Son énoncé

II.2.2. Son corrigé

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé :

Au terme du deuxième travail dirigé, les étudiants seront en mesure de faire la différence entre la liaison et l'enchaînement.

II.2. Son contenu :

II.2.1. Son énoncé :

Dans les énoncés suivants, peut-on faire des liaisons ou des enchaînements ?

1. «*Tu pars en voyage ?*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 102).
2. «*Elle court où comme ça ?*» (Ibid.).
3. «*Elle court acheter le dernier Iphone.*»(Ibid.).
4. «*Ça sert à quoi ?*» (Ibid.).
5. «*Tu dors où ce soir ? Tu dors ici ?*» (Ibid.).
6. «*Non, je dors à l'hôtel.*» (Ibid.).
7. «*Le chien le mord au mollet.*» (Ibid.).
8. «*Il patiente un court instant.*» (Ibid.).
9. «*Il regarde vers elle.*» (Ibid.).

II.2.2. Son corrigé :

Les liaisons et les enchaînements :

1. Tu pars en voyage. Entre la consonne articulée [r] du verbe partir au présent de l'indicatif à la deuxième personne du singulier «pars» et la voyelle nasale [ã], il s'agit d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /rã/.
2. Elle court où comme ça ? Entre la consonne prononcée [r] du verbe courir au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «court» et la voyelle orale fermée [u], on parle d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ru/.

3. Elle court acheter le dernier Iphone. Entre la consonne réalisée [r] du verbe courir au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «court» et la voyelle orale initiale [a] du verbe acheter à l'infinitif, il est question d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ra/. Entre la consonne finale qui ne s'articule pas [r] de l'adjectif numéral ordinal «dernier» et la diphongue [aj] du nom «Iphone», on parle d'une liaison, avec l'apparition de la syllabe /raj/.

4. Ça sert à quoi ? Entre la consonne produite [r] du verbe servir au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «sert» et la voyelle orale ouverte [a], il est question d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ra/.

5. Tu dors où ce soir ? Tu dors ici ? Entre la consonne réalisée [r] du verbe dormir au présent de l'indicatif à la deuxième personne du singulier «dors» et la voyelle orale fermée [u], il s'agit d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ru/. Entre la consonne prononcée du même verbe [r] et la voyelle orale fermée [i] de l'adverbe «ici», on parle d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ri/.

6. Non, je dors à l'hôtel. Entre la consonne prononcée du verbe dormir au présent de l'indicatif à la première personne du singulier «dors» et la voyelle orale ouverte [a], il s'agit d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ra/.

7. Le chien le mord au mollet. Entre la consonne articulée du verbe mordre au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «mord» et la voyelle orale mi-fermée [o], on parle d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ro/.

8. Il patiente un court instant. Entre la consonne finale prononcée [t] du verbe patienter au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «patiente» et la voyelle nasale [œ], il est question d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /tœ/. Entre la consonne réalisée [r] de l'épithète antéposée «court» et la voyelle nasale initiale[ɛ] du substantif «instant», on parle d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /rɛ/.

9. Il regarde vers elle. Entre la consonne finale [r] de la préposition «vers» et la voyelle orale mi-ouverte [ɛ] du pronom personnel complément «elle», il s'agit d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /rel/.

Le plan du troisième travail dirigé :

III.1. L'objectif du troisième travail dirigé

III.2. Son contenu

III.2.1. Son énoncé

III.2.2. Son corrigé

III.1. L'objectif du troisième travail dirigé :

A l'issue du troisième travail dirigé, les étudiants seront en mesure de faire la distinction entre la liaison et l'enchaînement.

III.2. Son contenu :

III.2.1. Son énoncé :

Qu'entendez-vous entre le nom et l'adjectif qualificatif ? Une liaison ? Un enchaînement ?

1. «*Un bel objet.*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 102).
2. «*Un objet extraordinaire.*» (Ibid.).
3. «*Un fort accent.*» (Ibid.).
4. «*Un accent étranger.*» (Ibid.).
5. «*Un grand appartement.*» (Ibid.).
6. «*Un appartement inhabité.*» (Ibid.).
7. «*Un seul événement.*» (Ibid.).
8. «*Un magnifique avion.*» (Ibid.).
9. «*Un avion allemand.*» (Ibid.).
10. «*Un endroit étroit.*» (Ibid.).
11. «*Un agréable endroit.*» (Ibid.).

III.2.2. Son corrigé :

Les liaisons et les enchaînements :

1. Un bel objet. Entre la consonne finale prononcée [l] de l'épithète antéposée «bel» et la voyelle orale initiale [ɔ] du nom «objet», on entend un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /lɔ/.
2. Un objet extraordinaire. Entre le nom «objet» et l'adjectif qualificatif postposé «extraordinaire», la liaison est interdite.

3. Un bon accent. Entre l'épithète antéposée «bon» et le substantif «accent», la liaison est obligatoire, avec l'apparition de la syllabe /nak/.
4. Un fort accent. Entre la consonne finale articulée [R] de l'adjectif qualificatif antéposé «fort» et la voyelle orale initiale [a] du nom «accent», on entend un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /rak/.
5. Un accent étranger. Entre le nom «accent» et l'épithète postposée «étranger», la liaison est interdite.
6. Un grand appartement. Entre l'adjectif qualificatif antéposé «grand» et le nom «appartement», la liaison est obligatoire, avec l'apparition de la syllabe /ta/.
7. Un appartement inhabité. Entre le substantif «appartement» et l'adjectif qualificatif postposé «inhabité», la liaison est interdite.
8. Un seul événement. Entre la consonne finale prononcée [l] de l'épithète antéposée «seul» et la voyelle orale initiale [e] du nom «événement», on entend un enchaînement consonantique, avec la création de la syllabe /le/.
9. Un magnifique avion. Entre la consonne finale réalisée [k] de l'adjectif qualificatif antéposé «magnifique» et la voyelle orale initiale [a] du substantif «avion», on entend un enchaînement consonantique, avec la création de la syllabe /ka/.
10. Un avion allemand. Entre le nom «avion» et l'adjectif qualificatif postposé «allemand», la liaison est interdite.
11. Un endroit étroit. Entre le substantif «endroit» et l'adjectif qualificatif postposé «étroit», la liaison est interdite.
12. Un agréable endroit. Entre la consonne finale articulée [l] de l'épithète antéposée «agréable» et la voyelle nasale initiale [ã] du nom «endroit», on entend un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /blã/.

Le plan du quatrième travail dirigé :

IV.1. L'objectif du quatrième travail dirigé

IV.2. Son contenu

IV.2.1. Son énoncé

IV.2.2. Son corrigé

IV.1. L'objectif du quatrième travail dirigé :

Au terme du quatrième travail dirigé, les étudiants seront en mesure d'articuler de deux manières différentes : dans la première prononciation, ils font la liaison.

Dans la seconde, ils font l'enchaînement.

IV.2. Son contenu :

IV.2.1. Son énoncé :

Prononcez de deux manières.

1. «*Elles dorment encore.*» (Ibid., p. 106).
2. «*Nous sommes entrés.*» (Ibid.).
3. «*Vous êtes inquiet.*» (Ibid.).
4. «*Ils vivent ensemble.*» (Ibid.).
5. «*Ces objets ne servent à rien.*» (Ibid.).
6. «*Ils travaillent en équipe.*» (Ibid.)
7. «*Elles vous disent : au revoir.*» (Ibid.).

IV.2.2. Son corrigé :

La prononciation de deux manières :

1. Elles dorment encore. Lorsque la consonne finale qui ne se réalise pas [t] du verbe dormir au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «dorment» se lie à la voyelle nasale initiale [ã] de l'adverbe «encore» pour former la syllabe /tã/, on parle d'une liaison. Quand la consonne articulée [m] du même verbe s'enchaîne à la voyelle nasale initiale [ã] de l'adverbe «encore» pour constituer la syllabe /mã/, il s'agit d'un enchaînement consonantique.
2. Nous sommes entrés. Si la consonne finale qui ne s'articule pas [s] de l'auxiliaire être «sommes» se lie à la voyelle nasale initiale [ã] du participe passé du verbe entrer «entrés» pour former la syllabe /zã/, on parlera d'une liaison. Lorsque la consonne prononcée [m] du même auxiliaire s'enchaîne à la voyelle nasale initiale [ã] du participe passé du verbe entrer «entrés» pour former la syllabe /mã/, il est question d'un enchaînement consonantique.

3. Vous êtes inquiet. Quand le [s] final qui ne se réalise pas du verbe être au présent de l'indicatif à la deuxième personne du singulier «êtes» (c'est un «vous» de politesse) se lie à la voyelle nasale initiale [ɛ̃] de l'épithète «inquiet» pour constituer la syllabe

/z ɛ̃/, on parle d'une liaison. Lorsque la consonne articulée [t] du même verbe s'enchaîne à la voyelle nasale initiale [ɛ̃] de l'adjectif qualificatif «inquiet» pour former la syllabe /t ɛ̃/, il s'agit d'un enchaînement consonantique.

4. Ils vivent ensemble. Si la consonne finale qui ne se prononce pas [t] du verbe vivre au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «vivent» se lie à la voyelle nasale initiale [ã] de l'adverbe «ensemble» pour former la syllabe /tã/, on parlera d'une liaison. Quand la consonne réalisée [v] du même verbe s'enchaîne à la voyelle nasale initiale [ã] de l'adverbe «ensemble» pour constituer la syllabe /vã/, il est question d'un enchaînement consonantique.

5. Ces objets ne servent à rien. Lorsque la consonne finale qui ne se prononce pas [t] du verbe servir au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «servent» se lie à la voyelle orale ouverte [a] correspondant à la préposition «à» pour former la syllabe /ta/, il s'agit d'une liaison. Si la consonne articulée [v] du même verbe s'enchaîne à la voyelle orale ouverte [a] pour constituer la syllabe /va/, on parlera d'un enchaînement consonantique.

6. Ils travaillent en équipe. Quand la consonne finale qui ne se prononce pas [t] du verbe travailler au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «travaillent» se lie à la voyelle nasale [ã] correspondant à la préposition «en» pour former la syllabe /tã/, il est question d'une liaison. Lorsque le glide yod [j] du même verbe s'enchaîne à la voyelle nasale [ã] pour constituer la syllabe /jã/, on parle d'un enchaînement consonantique.

7. Elles vous disent : «au revoir». Si la consonne finale qui ne s'articule pas [t] du verbe dire au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «disent» se lie à la voyelle orale mi-fermée [o] correspondant à l'article contracté «au» pour former la syllabe /to/, il s'agira d'une liaison. Lorsque la consonne prononcée [z] du même verbe s'enchaîne à la voyelle orale mi-fermée [o] pour constituer la syllabe /zo/, on parle d'un enchaînement consonantique.

Conclusion

Conclusion :

Les activités pédagogiques, figurant dans la présente contribution, représentent le fruit d'un labeur de longue haleine, qui a nécessité des années de recherche, d'efforts, et de contacts avec les collègues, lors des réunions de travail consacrées au module auquel nous nous intéressons, en l'occurrence celui de Phonétique articulatoire, notamment avec la Professeure HACINI Fatiha, spécialiste en la matière et responsable du Master Linguistique et langues appliquées, dont l'ancienne appellation est Phonétique et phonologie.

Les cours que nous avons l'habitude de dispenser à nos étudiants ont fait l'objet de plusieurs actualisations, en fonction de nos lectures et de nos échanges avec les enseignants qui assurent cette unité d'enseignement.

En nous inspirant de certains travaux en linguistique et phonétique, comme celui d'ABRY, D., et CHALARON, M.-L., qui s'intitule : «*Les 500 exercices de phonétique*», ou celui de GARDES-TAMINE, J., dont le titre est : «*Phonologie, morphologie, lexicologie. Méthode et exercices corrigés*», nous avons préféré que les travaux dirigés (TD) soient accompagnés de leurs corrigés.

Loin de prétendre à l'exhaustivité, ce modeste travail contient, sans conteste, des lacunes sur lesquelles vont se pencher d'autres chercheurs pour y remédier.

Références bibliographiques

Références bibliographiques :

I. Ouvrages :

1. ABRY, D., et CHALARON, M.-L., (2011). *Les 500 exercices de phonétique*. Paris : Hachette.
2. BENVENISTE, E., (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
3. DUBOIS, J., *et.al.* (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse.
4. GARDES-TAMINE, J., (2008). *Phonologie, morphologie, lexicologie. Méthode et exercices corrigés*. Paris : Armand Colin.
5. LAGANE, R., *et.al.* (1976). *Savoir le français*. Nancy : Berger-Levrault.
6. LEON, M., et LEON, P., (1976). *Introduction à la phonétique corrective*. Paris : Librairies Hachette et Larousse.
7. LEON, M., et LEON, P., (2007). *La prononciation du français*. Paris : Armand Colin.
8. MARTINET, A., (1970). *Eléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
9. ROBERT, P., (1995). *Le Nouveau Petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
10. TROUBETZKOY, N., (1967). *Principes de Phonologie*. Paris. Klincksieck.

II. Thèses de doctorat :

- BOUSSEBAT, O., (2016). *La maîtrise de l'oral et de l'écrit chez les étudiants de première et troisième années LMD*. Thèse de Doctorat ès Sciences, Université Les Frères MENTOURI-Constantine 1.

Les difficultés d'apprentissage de la lecture chez les élèves de 5^{ème} année primaire

Résumé

Dans la présente contribution, qui relève de la didactique, nous nous penchons sur les problèmes auxquels se heurtent les élèves de 5^{ème} année primaire, lors de l'apprentissage de la lecture. Ces difficultés sont inhérentes à la non-correspondance entre les graphèmes et les phonèmes. L'analyse qualitative du corpus permettra de découvrir les unités minimales de l'écrit, celles de l'oral, qui posent problème.

Mots-clés : apprentissage, lecture, phonèmes, graphèmes, unités minimales, oral, écrit

Summary

In this contribution, which is about didactics, we will look at the problems that pupils of the 5th year primary have when learning to read. These difficulties are inherent in the non-correspondence between graphemes and phonemes. The qualitative analysis of the corpus will make it possible to discover the units of the writing, and of oral, which pose problem.

Key words : learning, reading, phonemes, graphemes, units, oral, writing

Introduction

L'orthographe du français, qui se sert de 26 lettres, serait insuffisante, dans la mesure où les unités de l'oral ne correspondent pas forcément à celles de l'écrit. Pour noter certains phonèmes, notamment les voyelles nasales, «*la graphie fait appel à des digrammes.*» (LAURET Yves 2007 : 24). Il existe, également, des graphèmes qui ne se réalisent pas. Nous pouvons citer l'exemple des lettres muettes qui sont placées à l'intérieur ou à la fin de certains mots. La difficulté de cette langue romane se rapporte, aussi, à la présence de plusieurs lettres qui renvoient à un même son.

«*On a souvent introduit des lettres pour rapprocher certains mots français de leurs étymons.*» (CATCH Nina, 1991 : 03).

La non-correspondance entre la phonie et la graphie a poussé les phonéticiens à créer l'Alphabet phonétique international, «*un système de signes au sein duquel chaque son est représenté par un symbole.*» (LEON Monique, 2007 : 36).

Dans cet article, nous chercherons à savoir si nos informateurs, les élèves de 5ème année primaire, sont capables d'établir la correspondance entre les unités minimales de l'écrit et celles de l'oral, lors des séances de lecture.

Le choix de nos enquêtés est motivé par le fait que la cinquième année représente un trait d'union entre le primaire et le moyen. Après trois années d'apprentissage du français, l'élève serait en mesure de passer de la graphie à la phonie et vice-versa.

L'analyse qualitative du corpus, partant de l'observation et de l'audition de nos enquêtés en séances de lecture, tentera de répondre aux questions suivantes :

Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés nos informateurs, lors du passage de la graphie à la phonie ? Quelles sont les unités minimales de l'écrit qui posent problème ? Quelles sont celles de l'oral dont l'articulation est défectueuse ?

Pour répondre à notre problématique, nous émettons les hypothèses suivantes :

Les problèmes auxquels se heurtent nos enquêtés, en séances de lecture, se rapportent au fait qu'ils n'arrivent pas à combiner les unités de l'écrit pour articuler correctement les phonèmes de la langue cible (du français).

Ce sont les unités minimales qui correspondent aux voyelles nasales, aux consonnes, aux glides, aux lettres muettes placées à l'intérieur et à la fin des mots, qui posent problème.

1. La présentation des informateurs

Nos informateurs, les élèves de 5^{ème} année primaire, sont représentés par un échantillon de 20 apprenants, 10 filles et 10 garçons, ce qui représente 50 % pour les premières et 50 % pour les seconds. Ils appartiennent à une tranche d'âge allant de 9 à 11 ans. Ils sont issus de familles pauvres, établies dans une zone rurale.

Nous avons choisi comme variable le sexe car, lors de la phase préparatoire, la pré-enquête, nous avons découvert que les filles établissent mieux que les garçons la correspondance entre les graphèmes et les phonèmes.

2. Le lieu d'enquête

L'établissement du primaire où nous avons mené l'enquête est baptisé du nom du Martyr Fennour Ahcène. Il est implanté sur le territoire de la commune rurale Bouraoui Belhadef, dans la Daïra d'El Ancer, wilaya de Jijel. Il comprend une classe de 5^{ème} année, encadrée par un jeune enseignant de français.

3. Le déroulement de l'enquête

Notre corpus contient les enregistrements de lecture de nos informateurs, qui se sont réalisés, à l'intérieur d'une salle de cours. Pour les effectuer, nous avons fait usage d'un magnétophone. Avant l'entame de notre travail, nous avons jugé intéressant d'obtenir, d'abord, l'autorisation du directeur de l'école. Nous avons, ensuite, pris attaché avec l'instituteur de français pour avoir une idée sur son emploi du temps. Nous lui avons expliqué l'objectif de notre travail afin que nous puissions assister à ses séances. Lors des séances consacrées à l'observation, nous avons découvert que nos enquêtés éprouvent des difficultés à faire la correspondance entre les unités de l'écrit et celles de l'oral. Pour les mettre à l'aise, nous leur avons donné des assurances quant à l'anonymat des enregistrements. Nous leur avons rappelé qu'ils ne seront ni évalués, ni mis en ligne. Notons que notre enquête s'est déroulée, au mois d'avril 2018. Nous lui avons réservé cinq séances. Concernant le corpus, il est constitué d'une liste de mots extraite du manuel scolaire de 5^{ème} année primaire.

4. Les techniques d'investigation

Pour les besoins du présent travail, nous avons fait appel à l'approche qualitative. Les techniques d'investigation dont nous nous sommes servi sont les suivantes :

4.1. L'observation directe ou participante

Ce type d'observation a impliqué notre présence sur le terrain d'investigation. Lors de la collecte des données, nous n'étions pas de simples observateurs. Nous nous sommes joint au groupe auquel nous avons affaire. Grâce à cet outil d'investigation, nous avons pris part aux activités de nos enquêtés. Cela nous a fourni l'occasion d'avoir accès à des informations utiles.

«L'observation directe consiste à participer réellement à la vie et aux activités des sujets observés, selon la catégorie d'âge, de sexe ou de statut dans laquelle le chercheur parvient à se situer par négociation avec ses hôtes en fonction de ses propres desiderata ou de place que ceux-ci consentent à lui faire.» (QUIVY Pierre, 1995 : 143).

4.2. L'enregistrement

En vue d'enrichir notre corpus et lui donner plus de crédibilité, pour avoir la totalité des productions orales de nos informateurs, afin d'écouter attentivement leur lecture, lors de l'établissement de la correspondance entre les graphèmes et les phonèmes, nous avons opté pour cette technique de recueil des données. Pour effectuer l'enregistrement, nous avons utilisé le dictaphone d'un Smartphone.

5. L'analyse du corpus

Dans le présent travail, nous nous appuyons sur l'analyse qualitative, qui consiste à voir comment se fait la correspondance entre les unités de l'écrit et celles de l'oral, chez nos enquêtés, les élèves de 5^{ème} année primaire.

«L'approche qualitative implique de participer à la vie et à la culture des acteurs, de se mettre à leur place afin de comprendre comment et pourquoi ils ont agi de la sorte.»(Mucchielli, Albert,1994 : 12).Avant de commencer l'analyse qualitative de la lecture de nos informateurs, nous l'avons, d'abord, écoutée attentivement. Nous l'avons, ensuite, transcrise phonétiquement. Nous avons classé les erreurs commises par nos informateurs en erreurs propres aux consonnes, en celles se rapportant aux voyelles et en celles relatives aux sons qui ne s'articulent pas.

5.1. Les consonnes

Les digrammes «sc» et «x», qui correspondent à la consonne [s], se sont réalisés [sk] dans «sciences» et «scie», [ks] dans «soixante», «six» et «dix», [t] dans «notation», «notion», «option», «attention», «multiplication», «national» et «accélération».

Le graphème «s» entre deux voyelles, renvoyant au phonème /z/, s'est articulé [s] chez la majorité des informateurs, dans «maison», «crise», «chose», «vase», «dose», «rose», «raisin», «misère», «gosier», «fraise», «cerise», «oser» et «fournaise».

Les lettres «c», «k» et «q», correspondant à la consonne [k], se sont correctement prononcées, dans «crocodile», «escargot», «commission», «couffin», «carence», «craquer», «courant», «cartable», «commentateur», «campagne», «kilogramme», «kiosque», «kyste», «klaxon», «crack», «ticket», «que», «marque», «question», «quête» et «queue».

Le graphème «g», renvoyant à la consonne [g], s'est prononcé [g] par la plupart des enquêtés, dans «escargot», «gangrène», «gourmand», «guillemets», «gazier» et «photographe».

La lettre «g», correspondant à la consonne [ʒ], s'est réalisée [g] dans «gilet», «gibier», «bouger», «bougie» et «nous mangions».

Concernant les graphèmes «sh» et «sch» correspondant à la consonne [ʃ], ils se sont articulés [s] dans «clash», «crash», «shopping», «schéma» et «schwa».

Le digramme «ch», renvoyant à la consonne [k], s'est prononcé incorrectement [ʃ] dans «chronomètre», «diachronie», «synchronie» et «dichotomie».

Le digramme «gn», correspondant à la consonne nasale [n], s'est réalisé [gn], dans «signal», «signe», «vigne», «campagne», «enseigne», «magnétiser», «épargne» et «ligne».

Le trigramme «ing», présent dans les emprunts à l'anglais, a été correctement prononcée [n] par la quasi-totalité des informateurs, dans «footing», «building» et «kidnapping».

La lettre «x», renvoyant au groupe consonantique [gz], s'est prononcé [ks], dans «examen», «exagérer», «exiger», «xénon», «xénophobe» et «xérus».

Commentaire

A notre humble avis, la réalisation défectueuse de la consonne [s] serait due au fait que nos informateurs ignorent les graphèmes qui lui correspondent.

La consonne [z] a été erronément articulée car nos enquêtés ne savent pas que lorsque le graphème «s» est placé entre deux voyelles, il correspond à la consonne [z].

Concernant la fausse réalisation de la consonne [ʒ], elle s'expliquerait par le fait que nos enquêtes ne sachent pas que lorsque le graphème «g» est placé devant le «e», le «é», le «i» et l'«y», il correspond à ce phonème.

Nos enquêtés n'arrivent pas à produire correctement la consonne [ʃ] parce qu'ils ignorent les graphèmes qui lui correspondent.

La prononciation défectueuse du phone [n] est due au fait que nos informateurs ne savent pas qu'il s'agit d'une consonne mouillée qui produit pendant l'émission un son analogue à [j].

Au sujet de la consonne nasale [ŋ], son articulation erronée est due au fait qu'ils ignorent les graphèmes qui lui correspondent.

La réalisation inexacte du groupe consonantique [gz] est relative au fait qu'ils ne savent pas que le graphème «x» correspond à plusieurs sons dont le groupe auquel nous avons affaire.

5.2. Les voyelles

Les graphies «ain», «aim», «ein», «in», «im», «yn» et «ym», correspondant à la voyelle nasale [ɛ̃], se sont incorrectement réalisées [in] et [im], dans «bain», «pain», «main», «faim», «essaim», «ceinture», «peinture», «teint», «matin», «vin», «fin», «pin», «insupportable», «intelligent», «influence», «intérêt», «intercéder», «important», «impoli», «impopulaire», «impossible», «syndicat», «syntaxe», «syndrome», «syncope», «syntagme», «sympathie», «symphonie» et «symptôme».

Les diagrammes «un» et «um», renvoyant à la voyelle nasale [œ̃], se sont erronément prononcés [yn] et [ym], dans «lundi», «défunt», «jungle», «emprunt», «parfum» et «lump».

Concernant les graphies «an», «am», «en», «em» et «ent» correspondant à la voyelle nasale [ɑ̃], elles se sont faussement articulées [am], dans «ampoule» et «estampe», [ən] dans «ensemble», [əm] dans «ensemble».

Les diagrammes «on» et «om», renvoyant à la voyelle nasale [ɔ̃], se sont incorrectement réalisés [ɔn], dans «bon», «bonbon», «bonté», «profond», «prénom», «pronome», «prononciation», et [ɔm], dans «prompt», [promptude].

Commentaire

Nos informateurs, les élèves de 5^{ème} année primaire, ne parviennent pas à articuler correctement la voyelle nasale [ɛ̃] car elle est absente du système phonologique de la langue arabe avec ses variétés dialectale et standard. En outre, ils n'ont aucune idée sur les graphèmes qui lui correspondent.

La réalisation erronée de la voyelle nasale [ɑ̃] s'explique par son inexistence dans le système phonologique de la langue maternelle des enquêtés. De plus, ils ignorent les graphèmes qui lui renvoient.

Deux raisons sont derrière la fausse prononciation du [ɔ̃] : la première est en rapport avec son absence du système phonologique de la première langue des informateurs.

La seconde se rapporte au fait que les informateurs ignorent les diagrammes qui le représentent.

La dernière voyelle nasale, le [œ̃], est mal produite parce que nos enquêtés ne connaissent pas les graphèmes qui la notent.

5.3. Les glides (les semi-voyelles ou semi-consonnes)

La graphie «ill», correspondant à la diphthongue [ij] qui combine la voyelle orale écartée [i] et le glide yod [j], s'est incorrectement articulée [il] par tous les informateurs dans «famille», «brillant», «bille», «billard», «coquille», «vrille» et «fille».

Le mot «yacht», renvoyant à la prononciation [jɔt], s'est erronément réalisé [jaʃt].

Les graphies «ail-aille», «eil-eille» et «euil-euille», correspondant aux articulations [aj], [ɛj] et [œj], se sont inexactement prononcées [al], [ɛl] et [œl], dans «ail», «travail», «corail», «re-trouvailles», «réveil», «abeille», «accueil», «écureuil», «orgueil» et «feuille».

Les mots «moelle» et «poêle», qui s'articulent [mwal] et [pwal], se sont faussement réalisés [mœl] et [pœl].

Commentaire

La première articulation défectueuse est due au fait que les élèves de 5^{ème} année, nos informateurs, ne savent pas que la graphie «ill», dans certains mots, correspond à la prononciation [ij] et dans d'autres, elle renvoie à l'articulation [il].

Les fausses réalisations [al], [ɛl] et [œl] s'expliquent par un problème de combinatoire : nos enquêtés ne sont pas en mesure d'assembler (de réunir) une voyelle et un glide pour obtenir une articulation qui ressemble à une diphthongue (notons que le français moderne, à l'opposé des langues germaniques comme l'anglais et l'allemand, ne contient pas de diphthongues).

La prononciation erronée des mots «moelle» et «poêle» est due au fait que nos enquêtés ignorent qu'en français, l'écrit ne correspond pas forcément à l'oral (quand on passe de l'écrit à l'oral, on ne réalise pas toujours de la même façon).

5.4. Les consonnes finales qui ne se prononcent pas

Nos informateurs ne parviennent pas à faire la distinction entre les mots dont la consonne finale s'articule et ceux dont l'unité minimale ne se réalise pas.

Les mots de notre corpus dont la consonne finale a été produite par nos enquêtés sont les suivants :

«Outil», «fusil», «sourcil», «verglas», «pus», «obus», «tracas», «canevas», «tas», «propos», «pardessus», «brebis», «chaos», «devis», «congrès», «accès», «mépris», «préavis», «camus», «succinct», «prompt», «trop», «fort», «très», «vers» et «succès».

Commentaire

La réalisation défectueuse de nos informateurs est due au fait qu'ils ne parviennent pas à faire la distinction entre les mots dont l'unité minimale finale se prononce et ceux dont la consonne est muette.

5.5. Les voyelles et les consonnes placées à l'intérieur de certains mots

Les mots de notre corpus dont les voyelles et les consonnes se sont articulées sont les suivants :

«Nous continuerons», «vous jouerez», «je créerai» «éternuement», «sculpteur», «succinctement», «abolement», «vouvoiement» et «tutoiement».

Commentaire

Nos enquêtés articulent incorrectement car ils ne savent pas qu'à l'intérieur des verbes et de certains noms, les voyelles et les consonnes sont muettes.

Conclusion

L'une des difficultés du français se rapporte au fait qu'il n'est pas phonographique, c'est-à-dire que les unités minimales de l'oral, les phonèmes, ne correspondent pas obligatoirement à celles de l'écrit, les graphèmes. Lors du passage de la graphie à la phonie, il existe des sons qui ne se réalisent pas, en positions médianes ou finales des mots. Cette complexité fait que les apprenants de cette langue latine rencontrent des problèmes, lors du passage de l'oral à l'écrit, et vice-versa.

L'analyse qualitative du corpus, comprenant des mots extraits du manuel scolaire de nos informateurs, les élèves de 5^{ème} année primaire, nous a permis de découvrir que les unités minimales qui posent problème chez eux, lors de la lecture, ont trait aux consonnes, aux voyelles nasales, aux glides, aux consonnes finales muettes et aux voyelles et consonnes placées à l'intérieur des mots.

Bibliographie

- CATCH Nina, 1984,*L'orthographe française*, Paris, Nathan, 245 p.
- LAURET, Yves, 1985. *Enseigner la prononciation du français*, Paris, Hachette, 175 p.
- LEON, Monique, *Phonétisme et prononciation du français*, Paris, Armand Colin, 127 p.
- MUCCHIELLI, Albert, 1984, Les méthodes *qualitatives*. Paris, PUF, 187 p.
- QUIVY, Yves, 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 192 p.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Les Frères MENTOURI- Constantine 1
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Lettres et Langue Française

Polycopié Présenté par M. BOUSSEBAT Omar, M.C.B en Didactique

L'intitulé du cours :
Phonétique articulatoire
Niveau : Master 1
Option : Linguistique et langues appliquées

Année universitaire : 2018/2019

La maîtrise des langues, une nécessité pour acquérir des connaissances, faire de la recherche, décrocher un poste de travail

Résumé

Dans la présente contribution, nous parlerons de l'importance que revêt la maîtrise des langues dans l'acquisition du savoir, la recherche ou la quête d'un poste d'emploi. Pour avoir une idée sur les problèmes langagiers oraux et écrits auxquels nos informateurs de première année licence sont confrontés, nous faisons appel à un corpus qui comprend des enregistrements audio et des productions écrites.

Mots-clés : langue, savoir, recherche, emploi, oral, écrit, corpus

Summary

Key words

Introduction

De nos jours, la connaissance de deux, voire de plusieurs langues vivantes est indispensable aussi bien dans la vie professionnelle que dans les domaines des études et de la recherche. Les gens qui postulent pour un poste d'emploi passent inéluctablement par l'entretien, ils sont jugés sur leur capacité à s'exprimer oralement. À l'école, à l'université, les enseignants attachent une importance particulière à la maîtrise de la langue d'enseignement/apprentissage car elle est nécessaire à l'appropriation du savoir. Dans toutes les matières ou dans tous les modules, l'apprenant est appelé à prendre la parole pour poser des questions, répondre à celles de l'enseignant. Le jour de l'examen, avant de passer à la phase de production, il doit passer par la lecture et la compréhension du sujet donné. La maîtrise d'une langue concerne aussi bien l'oral que l'écrit. Le côté verbal va de pair avec «*l'acquisition de la compétence linguistique qui comprend, à son tour, plusieurs composantes, lexicale, grammaticale, sémantique et phonologique. La première permet à l'enseigné de s'exprimer oralement. La deuxième l'aide à utiliser correctement la langue. La troisième le rend capable de saisir le sens des messages verbaux. La quatrième se fixe pour objectif de l'aider à articuler convenablement les phonèmes de la langue cible (de la L2) car une prononciation déficiente altère le sens des énoncés et perturbe la communication*au respect du genre, du nombre et de l'accord. Le deuxième est relatif à la construction correcte des phrases simples et complexes, à l'utilisation appropriée des mots-outils, au respect de la concordance des temps et à la distinction entre les verbes pronominaux et les verbes non-pronominaux. Le troisième est afférent à l'emploi des termes justes et précis, à l'utilisation d'un vocabulaire adapté à la si-

tuation de communication. Il se rapporte, aussi, à la distinction entre néologismes, anglicismes, termes familiers, grossiers, courants et soutenus» (ibid., p. 02).

Au sujet de la baisse du niveau de leurs enseignés, les enseignants universitaires, en majorité, se plaignent des difficultés d'ordre linguistique comme l'incapacité à construire des phrases correctes, à mettre les signes de ponctuation, à varier le vocabulaire, à conjuguer les verbes, à orthographier convenablement les mots. Ils se plaignent, également, que les apprenants rendent, le jour du contrôle sur table, des copies à peine lisibles, truffées d'erreurs. Ils remettent en question la formation dispensée dans les cycles d'enseignement qui précèdent le supérieur. Ils imputent, surtout, la responsabilité à leurs collègues du secondaire en les incriminant de ne pas faire correctement leur travail, de ne pas préparer, comme il se doit, les bacheliers aux études universitaires.

«Cette accusation du niveau d'enseignement antérieur est d'ailleurs une des règles qui régissent les relations entre les différents échelons du système scolaire. Chacun accuse le précédent de ne plus faire son travail correctement et de laisser sortir des élèves qui n'ont pas le niveau» (Romainville, A. 2000 : 01).

Nous nous appuyons, dans le présent travail, sur une enquête menée au département de Lettres et Langue Française de l'Université Les Frères MENTOURI-Constantine 1, dans le cadre de notre thèse de doctorat. Nous avons choisi comme informateurs les étudiants de première année licence. Ce choix est motivé par le fait que la première année représente un trait d'union entre la terminale (la fin du cycle secondaire) et le supérieur. Elle constitue un véritable goulot d'étranglement obligeant une partie au redoublement ou à l'orientation vers une autre filière. Notre corpus comprend les productions orales et écrites de nos enquêtés. Afin qu'ils s'expriment oralement, nous avons créé une situation de communication en leur proposant comme sujet la description de la joie ressentie après l'obtention du baccalauréat. Sur le plan écrit, nous avons mis à leur disposition une activité relevant du module d'Initiation à la Linguistique. Elle comprend une consigne et une question. La consigne se rapporte à la définition de quatre termes (définissez les termes qui suivent : le signifiant (sa), le signifié (se), l'arbitraire du signe, le monème). La question consiste à déterminer l'appartenance d'un certain nombre d'idiomes à des groupes de langues (à quels groupes de langues appartiennent les idiomes suivants ? Le finnois, le gallois, le catalan, le flamand et le breton). Notre problématique est constituée des questions suivantes :

Quelles sont les difficultés orales et écrites rencontrées par nos informateurs ? Quelles en seraient les causes ? Que pourrions-nous suggérer comme solutions pour les aider à remédier à leurs lacunes ?

Pour répondre à notre questionnement, nous émettons les hypothèses suivantes :

Les difficultés orales et écrites rencontrées par nos informateurs sont d'ordre linguistique, elles se rapportent à la prononciation des phonèmes de la langue cible, au lexique, à l'orthographe, à la conjugaison, au style et à la ponctuation.

Elles seraient dues à plusieurs causes dont la qualité de formation dispensée dans les cycles antérieurs au supérieur, la compétence des enseignants, les programmes, les méthodes choisies dans l'enseignement de la langue cible (du français) l'absence de l'effort de lecture chez les apprenants.

Pour les aider à remédier à ces lacunes, nous pourrions suggérer comme solutions ce qui suit : «*les exercices qui donnent l'occasion à l'enseignant de faire travailler ses enseignés sur la position et la forme des organes de la parole pour qu'ils articulent les sons à partir du fonctionnement correct de l'appareil phonateur. L'exposé oral comme activité se fixant pour objectif d'inciter les apprenants à prendre la parole. La dictée comme activité permettant aux apprenants d'orthographier correctement un texte choisi et lu par l'enseignant*» (Boussebat, O. 2016 : 257).

I. La méthodologie de la recherche

I.1. La présentation des informateurs

Nos informateurs, les étudiants de première année licence, sont représentés par un échantillon de 30 éléments, 20 filles et 10 garçons, ce qui équivaut à 67 % pour les premières et 33 % pour les seconds. Ils appartiennent à une tranche d'âge allant de 19 à 35 ans.

I.2. La présentation du corpus

Notre corpus comprend des enregistrements audio qui se sont effectués, au département de Lettres et Langue Française de l'Université Les Frères MENTOURI, à l'intérieur d'une salle de cours, pour éviter les nuisances acoustiques. Pour avoir un corpus oral audible, nous avons fait usage d'un appareil d'enregistrement de qualité (un magnétophone). Concernant le sujet choisi, nous avons demandé à nos enquêtés de décrire la joie ressentie, le jour de l'obtention du baccalauréat. Avant que nous ne commençons les enregistrements, nous avons veillé à ce qu'ils soient à l'aise. En guise d'assurances, nous leur avons rappelé que les enregistrements seront anonymes, qu'ils ne feront l'objet d'aucune évaluation, qu'ils ne seront pas mis en ligne.

Notre corpus comprend, aussi, les productions écrites des informateurs qui se rapportent à la réalisation d'une activité relevant du module d'Initiation à la linguistique qui contient une consigne ayant trait à la définition des termes et une question consistant à déterminer l'appartenance de plusieurs idiomes à des groupes de langues.

I.3. L'enquête

L'enquête que nous avons menée au département de Lettres et Langue Française de l'Université Les Frères MENTOURI comprend deux phases, la première, la pré-enquête, nous a permis de prendre attache avec nos enquêtés, les mettre à l'aise. Nous avons réservé la seconde étape à l'enregistrement audio.

I.4. Les techniques d'investigation

Les techniques dont nous nous sommes servi sont l'enregistrement et la production écrite. La première nous a donné la possibilité d'obtenir les interactions verbales de nos enquêtés dans leur intégralité. Pour les réaliser, nous avons utilisé un magnétophone portable (un baladeur). Après avoir écouté attentivement les enregistrements, nous les avons transcrits phonétiquement (en A.P.I.).

La deuxième technique, la production écrite, nous a permis d'avoir une idée sur les lacunes langagières écrites de nos informateurs. Nous rappelons que sur les 30 enquêtés qui constituent le corpus, seuls 20 ont rendu les copies de réponse, ce qui représente 67%.

II. L'analyse de corpus

Pour les besoins de ce modeste travail, nous avons eu recours à l'analyse qualitative consistant à déterminer les types de difficultés langagières auxquelles nos informateurs font face.

II.1. L'analyse qualitative des enregistrements audio

Le premier type de difficulté est relatif aux erreurs morphosyntaxiques. L'analyse qualitative fait découvrir que les étudiants de première année confondent les verbes se conjuguant avec l'auxiliaire être et ceux se conjuguant avec l'auxiliaire avoir, qu'ils ne parviennent pas à faire la différence entre les participes passés des verbes du premier groupe, ceux du deuxième et du troisième groupe, qu'ils ne distinguent pas entre les verbes pronominaux et les verbes non-pronominaux, qu'ils ne font pas de différence entre le masculin et le féminin. Pour étayer nos propos, nous citons des exemples tirés du corpus oral (ex. [ʒεreste], [ʒεkrwaje], [ʒəməsçidəvəny], [ʒεreyse], [meproblevɔrezudr], [ʒeuvrilapɔrt], [lerezyltasapares], [ʒəsçitřope], [sāokērəlasjɔ], [ɛzwāekrwajabl]. Outre les erreurs morphosyntaxiques, nos enquêtés butent sur des problèmes en rapport avec l'interférence (ex. [ʒesatikɔmɛnāʒ], [lɔrskʒetruvekəzəsçqdmiz/ʒekɔmāseləfestivaldālarut], [ʒəsçitmaviplendəʒwa]

Le troisième type d'erreurs que nous avons détecté est celui de l'articulation déficiente des phonèmes de la langue cible (du français). Les voyelles orales et nasales dont la prononciation est erronée sont [u], [y], [e], [ə], [i], [ɛ] et [œ] (ex. [ʒeɔptəne],

[lapœrdətr̩ɔpi], [pɔrmɔdir]), [ɛʒwāɛkrwajabl]. L’analyse qualitative du corpus oral nous a permis de découvrir l’absence de liaison chez nos informateurs (ex. [sāokɛrəlasjɔ]).

II.2. L’analyse qualitative de la production écrite des informateurs

En nous appuyant sur l’analyse qualitative de la production écrite de nos informateurs de première année licence, nous avons eu affaire à plusieurs types d’erreurs. Celles qui s’adjudgent la plus grosse part se rapportent à l’orthographe : outre le fait qu’ils écrivent erronément les mots du français, nous avons découvert qu’ils n’accordent pas d’importance aux accents. Dans certains cas, ils s’en passent carrément. Dans d’autres, ils les placent comme bon leur semble (ex. le signifier, des elements, la compenaison, se defini, plusieurs caractères phonétique, accoustique). En plus des lacunes propres à l’écriture des mots, nous sommes tombé sur des erreurs relatives à la morphologie : ils n’arrivent pas à accorder l’adjectif qualificatif avec le nom auquel il se rapporte (ex. la famille indo-europeen, les differentes elements, les trois element).

Conclusion

Dans un monde en pleine mutation, la maîtrise des langues vivantes devient indispensable pour avoir accès au savoir livresque, aux informations mises en ligne, effectuer de la recherche. Les diplômés en quête d’un poste de travail subissent obligatoirement un test. Ils sont sélectionnés en fonction de leurs aptitudes orales.

Dans cette modeste contribution, pour confirmer ou infirmer la présence des lacunes langagières orales et écrites en langue cible (en français) dont les enseignants, en majorité, se plaignent, nous avons fait appel à un corpus comprenant des enregistrements audio et la production écrite de nos informateurs, les étudiants de première année licence inscrits au département de Lettres et Langue Française de l’Université Les Frères MENTOURI-Constantine 1. A travers l’analyse qualitative de corpus, nous avons décelé des erreurs articulatoires, orthographiques, morphosyntaxiques et d’interférence.

Références bibliographiques

I. Ouvrages

1. BAUTIER, E. (1994). *Pratiques langagières, pratiques sociales, de la sociolinguistique à la sociologie du langage*. Paris : L’Harmattan.
2. BLANCHE-BENVENISTE, C., et.al. (1989). Le français parlé. Paris : Didier-Érudition.
3. BLANCHE-BENVENISTE, C. (2000). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Éditions Ophrys.

4. BLANCHET, P. (2000). *La linguistique du terrain, méthodes et théories. Une approche sociolinguistique*. Rennes : PUR.
5. DEPLOSSE, O. (1984). *Maîtrise du langage oral et écrit chez l'adolescent en difficulté scolaire*. Paris : L'Harmattan.

II. Revues

BAUTIER, E. (2001). «*Pratiques langagières et scolarisation*», Revue Française de pédagogie, n° 137, pp.155-177.

III. Thèses de doctorat

BOUSSEBAT, O. (2016). La maîtrise de l'oral et de l'écrit chez les étudiants de première et troisième année L.M.D. Thèse de doctorat ès Sciences en Didactique. L'Université Les Frères MENTOURI-Constantine 1.

Le titre de la communication

La maîtrise des langues, une nécessité pour acquérir des connaissances, faire de la recherche, décrocher un poste de travail

Résumé

Dans la présente contribution, nous parlerons de l'importance que revêt la maîtrise des langues dans l'acquisition du savoir, la recherche ou la quête d'un poste d'emploi. Pour avoir une idée sur les problèmes langagiers oraux et écrits auxquels nos informateurs de première année licence sont confrontés, nous faisons appel à un corpus qui comprend des enregistrements audio et des productions écrites.

Mots-clés : langue, savoir, recherche, emploi, oral, écrit, corpus

Références bibliographiques

I. Ouvrages

1. BAUTIER, E. (1994). *Pratiques langagières, pratiques sociales, de la sociolinguistique à la sociologie du langage*. Paris : L'Harmattan.
2. BLANCHE-BENVENISTE, C. *et.al.* (1989). *Le français parlé*. Paris : Didier-Érudition.
3. BLANCHE-BENVENISTE, C. (2000). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Éditions Ophrys.
4. BLANCHET, P. (2000). *La linguistique du terrain, méthodes et théories. Une approche ethno-sociolinguistique*. Rennes : PUR.
5. DEPLOSSE, O. (1984). *Maîtrise du langage oral et écrit chez l'adolescent en difficulté scolaire*. Paris. L'Harmattan.

II. Revues

BAUTTIER, E. (2001). «*Pratiques langagières et scolarisation*», Revue Française de pédagogie, n° 137, pp. 155-177.

III. Thèses de Doctorat

BOUSSEBAT, O. (2016). La maîtrise de l'oral et de l'écrit chez les étudiants de première et troisième année L.M.D. Thèse de Doctorat ès Sciences en Didactique. Université Les Frères MENTOURI-Constantine 1.

